

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1865

5 octobre 2006

### SOMMAIRE

Adnan S.A.H., Luxembourg .....	89497	r.l., Esch-sur-Alzette .....	89487
Agence de Transfert de Technologie Financière (ATTF) Luxembourg S.A., Luxembourg .....	89520	GE Real Estate Central European Investors, S.à r.l., Luxembourg .....	89496
Altex S.A. ....	89497	Gelins S.A., Luxembourg .....	89496
Antar Invest S.A., Luxembourg .....	89510	Gourmet Trade S.A., Livange .....	89478
Arc Mining & Investment S.A., Differdange .....	89507	Health Care Investments Holding S.A., Luxembourg .....	89515
Artpleasure Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .....	89520	Health Care Investments Holding S.A., Luxembourg .....	89515
Avaya Luxembourg Investments, S.à r.l., Luxembourg .....	89487	Imagina International S.A., Luxembourg .....	89498
Axor Holding S.A., Luxembourg .....	89505	Lombard International Assurance S.A., Senningerberg .....	89479
Bairlinvest S.A., Luxembourg .....	89482	Lombard International Assurance S.A., Senningerberg .....	89482
Belle Ligne S.A., Luxembourg .....	89511	LuckyLux S.A.H., Luxembourg .....	89496
Belle Ligne S.A., Luxembourg .....	89511	Lux Direct Line Services, S.à r.l., Dudelange .....	89501
BestWater Holding AG, Luxembourg .....	89496	Luxmor S.A., Luxembourg .....	89505
Bien S.A., Luxembourg .....	89479	Mannequin'art, A.s.b.l., Pétange .....	89497
Bien S.A., Luxembourg .....	89479	Mitco Germany Holdings, S.à r.l., Luxembourg ..	89515
Bourbon Capital S.A., Luxembourg .....	89486	Moulinage Holding, S.à r.l., Luxembourg .....	89512
Captiva 2 KQ Holding, S.à r.l., Luxembourg .....	89506	Nelson Luxembourg Properties Development, S.à r.l., Luxembourg .....	89482
Captiva Capital II, S.à r.l., Luxembourg .....	89506	Nikko Bank (Luxembourg) S.A., Luxembourg ..	89478
Champ I USA Lux Penrice, S.à r.l., Luxembourg ..	89483	OBG Lux S.A., Luxembourg .....	89487
Champ I USA Lux Sheridan, S.à r.l., Luxembourg ..	89483	Odyfinance S.A., Luxembourg .....	89512
(The) Club at Castiglion Del Bosco, S.à r.l., Luxembourg .....	89485	Odyfinance S.A., Luxembourg .....	89514
Coal and Oil Trade Company S.A., Luxembourg ..	89504	Omnium Africain d'Investissements (O.A.I.) S.A.H., Luxembourg .....	89498
Coble.Com S.A., Luxembourg .....	89488	Oplux II, S.à r.l., Luxembourg .....	89499
Compagnie Financière Otto, S.à r.l., Luxembourg ..	89486	Oplux II, S.à r.l., Luxembourg .....	89501
Création Finance S.A., Luxembourg .....	89505	Otto Financière Lux, S.à r.l., Luxembourg .....	89486
Dazzle Luxembourg N° 2 S.A., Luxembourg .....	89474	Otto International Invest, S.à r.l., Luxembourg ..	89486
De Angelis International, S.à r.l., Luxembourg .....	89488	Otto Investments Holding S.A., Luxembourg .....	89485
Dec Capital, S.à r.l., Luxembourg .....	89498	Overseas Finance and Budget S.A. Holding .....	89482
Delphes S.A. ....	89476	Pama Solidum, S.à r.l., Luxembourg .....	89488
Desta S.A., Luxembourg .....	89484	Panthère Charter S.A., Luxembourg .....	89475
Doctoria, S.à r.l., Luxembourg .....	89474	PFCME Holding S.A., Private Finance Capital Market & Equities Holding S.A., Luxembourg .....	89519
Doctoria, S.à r.l., Luxembourg .....	89474	Plastron Investment S.A., Luxembourg .....	89476
Doria, S.à r.l., Luxembourg .....	89493	Print & Com S.A., Luxembourg .....	89492
Doria, S.à r.l., Luxembourg .....	89495		
Eastbridge B.V. S.à r.l., Luxembourg .....	89487		
European Waste Facilities S.A. ....	89476		
FremantleMedia S.A., Luxembourg .....	89485		
G.G.I. S.à r.l., Gestion Générale Immobilière, S.à			

Prodevo, S.à r.l., Mondorf-les-Bains . . . . .	89484	Soficam S.A.H., Luxembourg . . . . .	89507
Prodevo, S.à r.l., Mondorf-les-Bains . . . . .	89483	Solficom S.A. . . . .	89495
QP Luxco, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	89503	Sycomore Investments S.A., Luxembourg . . . . .	89498
QP Luxco, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	89504	Taché Finance S.A., Luxembourg . . . . .	89519
Recem S.A., Luxembourg . . . . .	89489	Taché Investments S.A., Luxembourg . . . . .	89512
Recem S.A., Luxembourg . . . . .	89489	Tecnovert Holding S.A., Luxembourg . . . . .	89475
SAFIPA S.A., Société Anonyme de Financement et de Participation, Luxembourg . . . . .	89519	Teide Ré S.A., Luxembourg . . . . .	89497
Sal. Oppenheim International S.A., Luxembourg . .	89477	Telexta S.A., Luxembourg . . . . .	89489
Sal. Oppenheim International S.A., Luxembourg . .	89478	Treveria E, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	89476
SE Group S.A., Luxembourg-Strassen . . . . .	89511	UNM Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	89506
Security Capital U.S. Realty Management Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	89488	Vasco International, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	89506
Senta Investment I, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	89508	Viooltje Investering S.A.H., Luxembourg . . . . .	89511
Skimo S.A., Luxembourg . . . . .	89502	Vittoria Timber S.A.H., Luxembourg . . . . .	89502
Sodevibois S.A.H., Luxembourg . . . . .	89507	VMTO, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	89485
		Waterlelie S.A.H., Luxembourg . . . . .	89502

**DAZZLE LUXEMBOURG N° 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 113.835.

—

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 1<sup>er</sup> août 2006 au siège social de la société à 9.30 heures*

*Résolution*

Le Conseil d'Administration accepte la démission de Madame Marie-Josée Jähne en tant qu'administrateur de la Société et décide de nommer en son remplacement Monsieur André Lutgen, avocat à la Cour, né le 3 mars 1948 à Luxembourg, demeurant 47, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg. Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur, qui viendra à échéance le 17 janvier 2012.

Cette résolution devra faire l'objet d'une ratification par la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires de la Société.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*L'Agent domiciliataire*

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01779. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(082704.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

**DOCTORIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 68.157.

—

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2006.

B. Zech.

(084577.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2006.

**DOCTORIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 68.157.

—

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03346, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2006.

B. Zech.

(084578.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2006.

**PANTHERE CHARTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 82.810.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 10 juillet 2006, que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur les personnes suivantes:

- M. Jean-Claude Ramon, Directeur de sociétés, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- M. Arnaud Bezzina, Directeur Financier, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2007.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Madame Fiona Anne Sutherland, Comptable, élisant domicile à Bachelor Hall, La Zagaleta, Ctra de Ronda, Benahavis, Marbella, 29679, Malaga, Espagne.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2007.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 10 juillet 2006, que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue au siège social en date du 10 juillet 2006, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire ne dépassant pas (8.000,- EUR) et sous la réserve des limitations suivantes:

- toute opération bancaire dépassant (8.000,- EUR) devra requérir la signature de deux administrateurs, tous les actes relevant de l'hypothèque de navire, ainsi que toute prise de crédit devront requérir l'accord de l'Assemblée Générale des Actionnaires à la majorité des trois quarts (3/4) des voix présentes ou représentées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06957. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077909.3//34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2006.

**TECNOVERT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 24.039.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la société tenue le 17 juillet 2006 à 11.00 heures au siège social de la société*

*Troisième résolution*

L'Assemblée prend note de la démission au 17 juillet 2006 de la société LuxFiduAudit, avec siège social à L-8319 Olm, 6, rue de l'Égalité et nomme en ses lieu et place la société L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 46.498, ayant son siège social à L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur. Son mandat prend effet ce jour et viendra à échéance le 17 juillet 2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée prend note de la démission au 17 juillet 2006 des administrateurs actuellement en fonction et décide de nommer en leur lieu et place:

- Monsieur André Lutgen, né le 3 mars 1948 à Luxembourg, demeurant à L-1371 Luxembourg, 47, Val Ste Croix;
- Monsieur Didier Mc Gaw, né le 2 septembre 1962 à Curepipe, Ile Maurice, demeurant à L-1469 Luxembourg, 95, rue Ermesinde;
- Monsieur Stéphane Lataste, né le 14 janvier 1965 à Laval (53), France, demeurant à L-1364 Luxembourg, 39, rue de Crécy.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Leur mandat viendra à échéance le 17 juillet 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

L'Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS11096. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082689.3//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

89476

**PLASTRON INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 89.355.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 26 juin 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2010.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10255. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(081021.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

---

**TREVERIA E, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 116.172.

RECTIFICATIF

Suite à une erreur dans la préparation des expéditions de l'acte de constitution de la société TREVERIA E, S.à r.l., qui ont été déposées au Registre de Commerce et des Sociétés le 15 mai 2006, il s'avère que la société TREVERIA E, S.à r.l., ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, a été dûment constituée le 6 avril 2006 et non pas le 18 avril 2006.

Fait à Luxembourg, le 18 juillet 2006.

J. Elvinger

*Notaire*

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00579. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(081037.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

---

**EUROPEAN WASTE FACILITIES S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 98.154.

La société CD-SERVICES, S.à r.l. a démissionné de son poste de commissaire aux comptes de la société EUROPEAN WASTE FACILITIES S.A., R.C. Luxembourg B 98.154, avec effet au 25 juillet 2006.

Le siège social de la société EUROPEAN WASTE FACILITIES S.A., R.C. Luxembourg B 98.154 (L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur) a été dénoncé avec effet au 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

B. Felten

*L'agent domiciliataire*

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01209. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(080363.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

---

**DELPHE S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 68.476.

En date du 5 juillet 2006 la domiciliation de la société à Luxembourg, 2A, place de Paris, a été dénoncée avec effet immédiat.

R. Lutgen

*Le domiciliataire*

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06772. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(080418.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

---

**SAL. OPPENHEIM INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2180 Luxemburg, 4, rue Jean Monnet.  
H. R. Luxemburg B 92.696.

Im Jahre zweitausendsechs, den siebten Juli.

Vor dem unterzeichnenden Notar Frank Baden, mit Amtssitz in Luxemburg,

sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft SAL. OPPENHEIM INTERNATIONAL S.A. (die «Gesellschaft»), mit Sitz in L-2180 Luxemburg, 4, rue Jean Monnet, eingetragen im Handelsregister zu Luxemburg unter der Nummer B 92.696, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten. Benannte Aktiengesellschaft wurde am 7. April 2003 gemäß Urkunde des unterzeichnenden Notars gegründet, welche im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 472 vom 2. Mai 2003 veröffentlicht wurde. Die Satzung der Gesellschaft wurde zuletzt abgeändert am 17. Dezember 2003 gemäß Urkunde des unterzeichnenden Notars, welche im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 152 vom 6. Februar 2004 veröffentlicht wurde.

Die Versammlung wurde eröffnet um 11.45 Uhr, unter dem Vorsitz von Herrn Max Kremer, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg, welcher Fräulein Anita Maggipinto, Privatangestellte, wohnhaft in Mondernange, zum Schriftführer berufen hat.

Die Generalversammlung wählt zum Stimmzähler Herrn Manuel Morocutti, Privatangestellter, wohnhaft in Dudelange.

Sodann die gegenwärtige Generalversammlung ordnungsgemäß gebildet ist, ersucht der Vorsitzende den unterzeichnenden Notar, folgende Erklärungen zu beurkunden:

I. Dass die gegenwärtige Generalversammlung über folgende Tagesordnung zu befinden hat:

1. Erhöhung des Aktienkapitals der Gesellschaft von seiner gegenwärtigen Höhe von dreiundfünfzig Millionen fünfhunderttausend Euro (EUR 53.500.000,-) auf vierundfünfzig Millionen Euro (EUR 54.000.000,-) durch Ausgabe von fünfhundert (500) neuer Aktien mit einem Nennwert von eintausend Euro (EUR 1.000,-) pro Aktie;

2. Zeichnung und Einzahlung der neuen Aktien;

3. Änderung von Artikel 5 Absatz 1 der Gesellschaftssatzung.

II. Dass alle anwesenden oder vertretenen Aktionäre sowie die Anzahl ihrer Aktien auf einer Anwesenheitsliste eingetragen sind. Diese Liste wird gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigeführt und ordnungsgemäß von den anwesenden Aktionären, von den bevollmächtigten Aktionärsvertretern sowie vom Versammlungsvorstand unterschrieben.

III. Dass das gesamte Gesellschaftskapital in gegenwärtiger Generalversammlung anwesend oder vertreten ist und alle anwesenden oder vertretenen Aktionäre erklären Kenntnis der Tagesordnung gehabt zu haben und somit keine Einladungen erforderlich waren.

IV. Dass die gegenwärtige Generalversammlung ordnungsgemäß gebildet ist und sodann zu vorstehender Tagesordnung beschlussfähig ist.

Nach Beratung fasst die Generalversammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt, das Gesellschaftskapital von seiner gegenwärtigen Höhe von dreiundfünfzig Millionen fünfhunderttausend Euro (EUR 53.500.000,-) auf vierundfünfzig Millionen Euro (EUR 54.000.000,-) zu erhöhen und fünfhundert (500) neue Aktien mit einem Nennwert von eintausend Euro (EUR 1.000,-) pro Aktie auszugeben.

*Zeichnung und Einzahlung*

Die Gesamtheit der fünfhundert (500) neuen Aktien wurde gezeichnet von SAL. OPPENHEIM JR. & CIE. KGaA, einer Kommanditgesellschaft auf Aktien deutschen Rechts, mit Sitz in Unter Sachsenhausen 4, D-50667 Köln, hier vertreten durch Herrn Max Kremer, vorgenannt, gemäß privatschriftlicher Vollmacht ausgestellt in Köln, am 5. Juli 2006, zu einem Gesamtpreis von fünf Millionen Euro (EUR 5.000.000,-), wovon:

- fünfhunderttausend Euro (EUR 500.000,-) dem Aktienkapital zugeteilt werden;

- vier Millionen fünfhunderttausend Euro (EUR 4.500.000,-) als Ausgabeaufgeld gelten.

Sämtliche fünfhundert (500) neu ausgegebenen Aktien werden vollständig in bar eingezahlt.

Der zweite Aktionär verzichtet unwiderruflich auf sein Bezugsrecht neue Aktien zu zeichnen.

Demgemäß verfügt die Gesellschaft ab sofort über den Betrag von fünf Millionen Euro (EUR 5.000.000,-), wie dies dem Notar durch ein Bankzertifikat nachgewiesen wurde.

*Zweiter Beschluss*

Folglich des Vorangehenden, beschließt die Generalversammlung Artikel 5 Absatz 1 der Satzung abzuändern, welcher künftig lautet:

«**Art. 5. Gesellschaftskapital.** Das Gesellschaftskapital beträgt vierundfünfzig Millionen Euro (EUR 54.000.000,-), eingeteilt in vierundfünfzigtausend (54.000) Aktien mit einem Nennwert von je eintausend Euro (EUR 1.000,-).»

*Schätzung der Kosten*

Die Komparanten schätzen den Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Kapitalerhöhung entstehen, auf ungefähr fünfundfünfzigtausend Euro (EUR 55.000,-).

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, in der Kanzlei des unterzeichnenden Notars am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden den Erschienenen, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. Kremer, A. Maggipinto, M. Morocutti, F. Baden.  
Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, vol. 154S, fol. 42, case 1. – Reçu 50.000 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Begehrt erteilt zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 28. Juli 2006.

F. Baden.

(079962.3/200/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

**SAL. OPPENHEIM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 92.696.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(079965.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

**NIKKO BANK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.  
R. C. Luxembourg B 11.809.

Directeurs:

John Pierre Hettinger	Signature
Hajime Mizuno	(Absent)
Masashi Kamo	Signature

Ordre du jour:

1. Note aux actionnaires: le siège de la société NIKKO BANK (LUXEMBOURG) S.A., est transféré du 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, au 9A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, avec effet immédiat.

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, la réunion s'est achevée à 10.30 a.m.  
Luxembourg, le 12 juin 2006.

J.P. Hettinger  
Le président

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04231. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080264.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

**GOURMET TRADE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3378 Livange, Z.I., rue de Bettembourg.  
R. C. Luxembourg B 50.780.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 mai 2006*

L'assemblée générale renouvelle le mandat des administrateurs pour une nouvelle période de six années c'est à dire jusqu'à l'issue de l'assemblée clôturant l'exercice 2012.

1. La société IRANBAKHTAR TECHNICAL AND TRADING SERVICES Co, avec siège social au 25, Lavassani Avenue 15th street, 19376 Teheran (Iran), représentée par M. Akbar Monfared, commerçant, demeurant au 25, Lavassani Avenue 15th street, 19376 Teheran (Iran).

2. M. Thierry Reisch, avocat, demeurant au 12, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg.

Le conseil d'administration se compose donc comme suit:

- M. Ali Mir Motahari, employé privé, demeurant à Crauthem (L), administrateur-délégué;
- La société IRANBAKHTAR TECHNICAL AND TRADING SERVICES Co, avec siège social à Teheran, administrateur;

- M. Thierry Reisch, avocat, demeurant à Oberanven (L), administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.C.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05150. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082264.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

89479

**BIEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 43.591.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 22 juin 2006 que:

- Monsieur Bruno Beernaerts;
- Monsieur David De Marco;
- Monsieur Alain Lam.

Sont réélus administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

- Est réélu commissaire pour la même période Monsieur Olivier Liegeois, employé privé, demeurant professionnellement 12, rue Guillaume Schneider.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09994. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(080366.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

---

**BIEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 43.591.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006, que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS10007. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(080361.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

---

**LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 37.604.

In the year two thousand five, on the thirteenth of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE S.A., a Luxembourg «société anonyme», joint stock company having its registered office at L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves, The Airport Center, R.C. Luxembourg section B number 34.604, incorporated by deed of Maître Christine Doerner, notary residing in Bettembourg, on July 26, 1991, published in the Mémorial C of September 13, 1991, p. 16198 and whose Articles of Association have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary on January 21, 2005.

The meeting is presided by Mrs Catherine Dessoy, «avocat à la cour», residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman appoints as secretary Mrs Sévrine Silvestro, «avocat», residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The meeting elects as scrutineer Mr Serge Marx, «avocat à la cour», residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 1,250,000 (one million two hundred fifty thousand) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- to amend and restate the articles of incorporation of the Corporation in the form as delivered together with this notice, in particular removal of article 15. «Powers of the Audit and Remuneration Committee» and any reference

thereto in the articles of incorporation and amendment of article 14. «Powers of the Board of Directors» which shall read as follows:

**Art. 14. Powers of the Board of Directors.** «The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law or by these Articles of Incorporation to the general meeting of shareholders shall fall within the competence of the Board of Directors.

The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs to a chief executive, who, with prior consent of the general meeting of shareholders, may be a member of the Board. In accordance with the law, the Board of Directors is also authorized to delegate certain powers to one or more directors, officers, managers or other agents, acting either alone or forming committees.»

2.- to pass the above resolution and to transact any other business of an Extraordinary General Meeting of shareholders.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to amend and restate the articles of incorporation of the Corporation in the form as delivered together with this notice, in particular to remove article 15. «Powers of the Audit and Remuneration Committee» and any reference thereto in the articles of incorporation and to amend article 14. «Powers of the Board of Directors» which shall read as follows:

**Art. 14. Powers of the Board of Directors.** «The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law or by these Articles of Incorporation to the general meeting of shareholders shall fall within the competence of the Board of Directors.

The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs to a chief executive, who, with prior consent of the general meeting of shareholders, may be a member of the Board. In accordance with the law, the Board of Directors is also authorized to delegate certain powers to one or more directors, officers, managers or other agents, acting either alone or forming committees.»

*Second resolution*

As a consequence of the above resolution, the meeting decides to renumber the articles of the Articles of Association as follows:

- The current article 16 in article 15;
- The current article 17 in article 16;
- The current article 18 in article 17;
- The current article 19 in article 18;
- The current article 20 in article 19;
- The current article 21 in article 20;
- The current article 22 in article 21;
- The current article 23 in article 22.

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately two thousand Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française:**

L'an deux mille cinq, le treize décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE S.A., ayant son siège social à L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves, The Airport Center, R.C. Luxembourg section B numéro 34.604, constituée pour une durée indéterminée le 16 juillet 1991 suivant acte reçu par le notaire M<sup>e</sup> Christine Doerner, publié au Mémorial C du 13 septembre 1991, page 16198; dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné le 21 janvier 2005.

L'assemblée est présidée par Maître Catherine Dessoy, avocat à la cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

Le président désigne comme secrétaire Maître Sévrine Silvestro, avocat, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Serge Marx, avocat à la cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les 1.250.000 (un million deux cents cinquante mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- de modifier et de procéder à une refonte des statuts de la société et en particulier de supprimer l'article 15 des statuts intitulé «Pouvoir du comité de révision et de rémunération» ainsi que toute référence y afférente et de modifier l'article 14 des statuts en vue de lui donner la teneur suivante.

**Art. 14. Pouvoirs du conseil d'administration.** «Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges pour faire tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés, par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des actionnaires, sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer les pouvoirs de gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société pour cette gestion, à un directeur général qui, moyennant l'assentiment préalable de l'assemblée des actionnaires, peut être un administrateur. Conformément à la loi, Le conseil d'administration est aussi autorisé à déléguer certains pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs directeurs, gérants ou autres agents, agissant soit seul, soit collectivement.»

2.- divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier et de procéder à une refonte des statuts de la société et en particulier de supprimer l'article 15 des statuts intitulé «Pouvoir du comité de révision et de rémunération» ainsi que toute référence y afférente et de modifier l'article 14 des statuts en vue de lui donner la teneur suivante.

**Art. 14. Pouvoirs du conseil d'administration.** «Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges pour faire tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés, par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des actionnaires, sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer les pouvoirs de gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société pour cette gestion, à un directeur général qui, moyennant l'assentiment préalable de l'assemblée des actionnaires, peut être un administrateur.

Conformément à la loi, Le conseil d'administration est aussi autorisé à déléguer certains pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs directeurs, gérants ou autres agents, agissant soit seul, soit collectivement.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de renumérotter les articles des statuts comme suit:

- L'actuel article 16 en article 15;
- L'actuel article 17 en article 16;
- L'actuel article 18 en article 17;
- L'actuel article 19 en article 18;
- L'actuel article 20 en article 19;
- L'actuel article 21 en article 20;
- L'actuel article 22 en article 21;
- L'actuel article 23 en article 22.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. Desso, S. Silvestro, S. Marx, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2005, vol. 26CS, fol. 67, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2006.

J. Elvinger.

(080075.2/211/150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

**LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 37.604.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 40614 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

J. Elvinger.

(080077.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

---

**NELSON LUXEMBOURG PROPERTIES DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CHF 46.000,-.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 110.182.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 31 mai 2006 que:

- Monsieur Jan Rottiers a démissionné de son poste de gérant.
- Monsieur Patrick Moinet, licencié en droit, de nationalité belge, né à Bastogne (Belgique), le 6 juin 1975, demeurant professionnellement 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg a été nommé gérant pour une durée illimitée.
- Le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2006, réf. LSO-BR02921. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080372.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

---

**OVERSEAS FINANCE AND BUDGET S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 34.541.

En date du 5 juillet 2006 la domiciliation de la société à Luxembourg, 2A, place de Paris, a été dénoncée avec effet immédiat.

R. Lutgen

Le domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06785. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080419.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

---

**BAIRLINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 94.272.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 16 mars 2006 à 10.00 heures à Luxembourg*

*Résolution*

- L'Assemblée renouvelle le mandat des Administrateurs, Messieurs Koen Lozie, Jean Quintus et la société COSAFIN S.A., pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Pierre Schill, Luxembourg, pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Extrait sincère et conforme

BAIRLINVEST S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10450. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080796.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

---

**CHAMP I USA LUX SHERIDAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

**Capital social: EUR 12.500.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 97.816.

—  
EXTRAIT

Il a été décidé lors des résolutions adoptées par le liquidateur de la Société Principale, le 25 juillet 2006:  
- Que le siège social de la Société soit transféré du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2006.

*Pour le liquidateur CHAMP LQ, LLC*

R. Collin

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2006, réf. LSO-BT00043. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(080467.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

---

**CHAMP I USA LUX PENRICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

**Capital social: EUR 12.500.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 97.818.

—  
EXTRAIT

Il a été décidé lors des résolutions adoptées par le liquidateur de la Société Principale, le 25 juillet 2006:  
- Que le siège social de la Société soit transféré du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2006.

*Pour le liquidateur CHAMP LQ, LLC*

R. Collin

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2006, réf. LSO-BT00041. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(080468.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

---

**PRODEVO, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-5635 Mondorf-les-Bains, 18, avenue Marie-Adelaïde.  
H. R. Luxemburg B 115.514.

—  
Im Jahre zweitausendsechs, am dreizehnten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Roger Arrensдорff, im Amtssitz zu Bad-Mondorf.

Ist erschienen:

Bernhard Michael Zimmer, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in D-66663 Merzig, Im Seitert 1.

Eigentümer von hundertfünfzig (125) Anteilen der Gesellschaft mit beschränkter Haftung PRODEVO, S.à r.l., mit Sitz zu L-5445 Schengen, 47, route du Vin, eingetragen im Handelsregister unter Nummer B 115.514, gegründet gemäß Urkunde, aufgenommen vor Notar Roger Arrensдорff mit dem Amtssitz zu Bad-Mondorf am 24. März 2006, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, Nummer 1222 vom 24. Juni 2006.

Der Komplement erklärt andurch unter der gesetzlichen Gewähr Rechtens abzutreten an Patricia Eisenbarth, Apothekerin, wohnhaft in D-66663 Merzig, Im Seitert 1B, hier anwesend und dies annehmend, zwei (2) Anteile der vorgenannten Gesellschaft, zum Preise von hundert Euro (100,- EUR).

Die Zessionarin wird Eigentümer der ihr abgetretenen Anteile und hat Anrecht auf alle Einkünfte und Gewinne, welche die ihr abgetretenen Anteile erbringen von heute angerechnet.

Die Zessionarin wird in alle Rechte und Pflichten eingesetzt, welche den abgetretenen Anteilen anhaften.

Der Zedant bekennt von der Zessionarin den hiervoor stipulierten Verkaufspreis, vor gegenwärtiger Urkunde, in Abwesenheit des Notars, ausbezahlt erhalten zu haben, weshalb hiermit Quittung.

Sodann tritt gegenwärtiger Urkunde bei:

Guido Berthold Horsch, Techniker, wohnhaft in D-66663 Merzig, Im Seitert 1B, handelnd in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer der genannten Gesellschaft, um im Namen der Gesellschaft, gemäß Artikel 1690 des Code Civil, die genannte Abtretung anzunehmen und er entbindet die Zessionarin von einer diesbezüglichen Zustellung an die Gesellschaft. Weiterhin erklärt er daß keine Opposition und kein Hindernis bestehen, welche die Ausführung dieser Abtretung aufhalten könnten.

Schließlich haben die Anteilhaber Guido Berthold Horsch, Patricia Eisenbarth und Bernhard Michael Zimmer, alle vorgenannt, in einer Generalversammlung einstimmig folgende Beschlüsse gefaßt:

89484

*Erster Beschluß*

Sie geben ihr Einverständnis zu der hiervor gemachten Abtretung.

*Zweiter Beschluß*

Infolge der vorgemachten Zession ist das Gesellschaftskapital wie folgt gezeichnet und zugeteilt:

Guido Berthold Horsch, vorgeannt, sechzig Anteile . . . . .	60
Patricia Eisenbarth, vorgeannt, siebenundsechzig Anteile . . . . .	67
Bernhard Michael Zimmer, vorgeannt, hundertdreiundzwanzig Anteile . . . . .	123
<b>Total: zweihundertfünfzig Anteile . . . . .</b>	<b>250</b>

*Dritter Beschluß*

Sie beschliessen den Sitz der Gesellschaft von Schengen nach Mondorf-les-Bains zu verlegen.

*Vierter Beschluß*

Zufolge des vorhergehenden Beschlusses wird Artikel 3 der Statuten abgeändert und hat fortan folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Mondorf-les-Bains.»

*Fünfter Beschluß*

Die Adresse der Gesellschaft wird festgelegt in L-5635 Mondorf-les-Bains, 18, avenue Marie-Adélaïde.

Worüber Urkunde, errichtet wurde zu Bad-Mondorf, in der Amtsstube.

Nach Vorlesung an die Komparenten, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: M. Zimmer, P. Eisenbarth, B. Horsch, R. Arrensдорff.

Enregistré à Remich, le 24 juillet 2006, vol. 470, fol. 70, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Molling.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 1<sup>er</sup> août 2006.

R. Arrensдорff.

(080452.3/218/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

---

**PRODEVO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5635 Mondorf-les-Bains, 18, avenue Marie-Adélaïde.

R. C. Luxembourg B 115.514.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 1<sup>er</sup> août 2006.

R. Arrensдорff.

(080453.3/218/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

---

**DESTA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 96.745.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 14 juillet 2006 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

Catherine Koch,

Alain Peigneux,

Rita Goujon,

jusqu'à la prochaine assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2006;

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, THEMIS AUDIT LIMITED, jusqu'à la prochaine assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

*Pour DESTA S.A.*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2006, réf. LSO-BT00416. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(082269.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

---

**THE CLUB AT CASTIGLION DEL BOSCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R. C. Luxembourg B 115.487.

Le siège social de la Société est transféré au Carre Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg avec effet immédiat.  
Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

*Mandataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02506. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080550.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

---

**VMTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R. C. Luxembourg B 86.064.

Le siège social de la Société est transféré au Carre Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg avec effet immédiat.  
Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

*Mandataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02623. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080551.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

---

**OTTO INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 73.673.

EXTRAIT

*Transfert du siège social*

Le siège social de la société est transféré, avec effet au 14 juillet 2006, au 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10127. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080680.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

---

**FremantleMedia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.  
R. C. Luxembourg B 75.313.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations et décisions du Conseil d'administration tenu au siège social le 10 juillet 2006 que:

Le Conseil d'administration décide de nommer Madame Claire Davenport ayant son adresse professionnelle au 45, boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg comme président du Conseil, pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur, renouvellements compris.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2007.

Pour extrait conforme

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2006, réf. LSO-BT00252. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081079.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

---

**OTTO INTERNATIONAL INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 82.933.

## EXTRAIT

*Transfert du siège social*

Le siège social de la société est transféré, avec effet au 14 juillet 2006, au 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10124. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080686.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

---

**OTTO FINANCIERE LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 82.932.

## EXTRAIT

*Transfert du siège social*

Le siège social de la société est transféré, avec effet au 14 juillet 2006, au 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10121. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080698.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

---

**COMPAGNIE FINANCIERE OTTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 82.934.

## EXTRAIT

*Transfert du siège social*

Le siège social de la société est transféré, avec effet au 14 juillet 2006, au 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10114. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080715.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

---

**BOURBON CAPITAL, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 60.213.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 18 juillet 2006*

Est nommée commissaire, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006:

- ERNST & YOUNG, société anonyme, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS09105. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080802.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

---

**EASTBRIDGE B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 21.233.750,38.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R. C. Luxembourg B 102.767.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 28 avril 2006, Odile Chapelon, résidant au 74, rue Dodonée, L-1180 Bruxelles, Belgique, a transféré son unique part détenue dans la société de la manière suivante:

- 1 part sociale d'une valeur de 100 EUR chacune, à EASTBRIDGE BV, S.à r.l., avec siège social au 6, rue Adolphe, Luxembourg.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour extrait

Ch. Davezac

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05764. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(080828.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

**OBG LUX S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

H. R. Luxemburg B 116.239.

*Protokoll der Verwaltungsratssitzung vom 18. Mai 2006*

Der Verwaltungsrat beschliesst einstimmig, im Einverständnis mit der ausserordentlichen Generalversammlung vom 22. März 2006, gemäss Artikel 6 & 7 der koordinierten Satzungen, Herrn Gerd Corea mit der täglichen Geschäftsführung zu beauftragen. Die Gesellschaft wird durch die alleinige Unterschrift von Herrn Gerd Corea oder die gemeinsame Unterschrift von Herrn Gerd Corea und eines anderen Verwaltungsratsmitgliedes verpflichtet.

*Für die Gesellschaft*

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02630. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080832.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

**AVAYA LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 8.323.750,-.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 99, rue de Bonnevoie.

R. C. Luxembourg B 80.572.

*Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration de la société en date du 17 juillet 2006*

Le siège social de la Société a été transféré au 99, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> août 2005. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08990. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080892.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

**G.G.I. S.à r.l., GESTION GENERALE IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4222 Esch-sur-Alzette, 195-197, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 106.721.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 avril 2006*

Les associés décident de fixer l'adresse de la société à L-4222 Esch-sur-Alzette, 195-197, route de Luxembourg, et ce avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01124. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080989.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

**PAMA SOLIDUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1461 Luxembourg, 33, rue d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 110.164.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession de part du 3 janvier 2006, que Monsieur Marcel Theodoor Maria Jozef Pauwels, demeurant au 96, Elisabethlaan, B-8300 Knokke, Belgique, a cédé les 25 parts sociales de la société PAMA SOLIDUM, S.à r.l., qu'il détenait, à Monsieur Lodewijk Ilsen, demeurant 37, Beversebaan, B-2070 Zwijndrecht, Belgique.

PAMA SOLIDUM, S.à r.l.

L. Ilsen

Gérant et Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06593. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(080903.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

---

**COBLE.COM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 73.241.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires daté du 11 juillet 2006*

Le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour COBLE.COM S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06126. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080930.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

---

**DE ANGELIS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 85.167.

—  
*Extrait des résolutions de l'associée unique du 19 juin 2006*

Le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

Pour DE ANGELIS INTERNATIONAL, S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06138. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080934.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

---

**SECURITY CAPITAL U.S. REALTY MANAGEMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 59.758.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 juin 1997 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 577 du 22 octobre 1997.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02062, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SECURITY CAPITAL U.S. REALTY MANAGEMENT HOLDINGS S.A.

Signature

Un mandataire

(082169.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

---

**RECEM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 45.044.

*Extrait des résolutions prises par voie circulaire par le conseil d'administration en date du 12 avril 2006*

*Dixième résolution*

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg avec effet au 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11196. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(080981.4//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

**RECEM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 45.044.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, le lundi 24 juillet 2006*

- L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Henri Thijssen, en tant qu'Administrateur, avec effet au 13 juillet 2006.

L'Assemblée remercie Monsieur Henri Thijssen pour sa participation active au sein du Conseil d'Administration de RECEM S.A., exercée tout au long de son mandat d'Administrateur;

- Suite à cette démission, l'Assemblée décide de laisser le poste d'Administrateur de Monsieur Henri Thijssen vacant jusqu'à une nomination ultérieure.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11197. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(080981.5//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

**TELEXTA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 118.177.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- La société anonyme ADVISA S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 114.252,

ici représentée par un de ses administrateurs, à savoir Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, avec pouvoir de signature individuelle.

2.- La société anonyme EDIFAC S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 72.257,

ici représentée par un de ses administrateurs, à savoir Monsieur Jean Lambert, prénommé, avec pouvoir de signature individuelle.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre 1<sup>er</sup>. Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de TELEXTA S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant comme en matière de modification de statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société pourra également acheter, vendre, louer et gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), représenté par trois mille deux cents (3.200) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) par action.

Le capital autorisé est fixé à deux millions euros (EUR 2.000.000,-) représenté par deux cent mille (200.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) par action.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est autorisé à procéder à de telles émissions dans les limites du droit préférentiel des actionnaires antérieurs à émettre des actions. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

## **Titre II. Administration, Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat, qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restants désigneront un remplaçant temporaire. Dans ce cas l'assemblée générale procédera à l'élection définitive lors de la première réunion suivante.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Il se réunit sur la convocation du président ou, à son défaut, de deux administrateurs.

En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonction est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par simple lettre, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

**Art. 8.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés par le président ou par deux administrateurs.

**Art. 9.** Le Conseil d'Administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et pour effectuer les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts est de la compétence du conseil d'administration.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière soit à des administrateurs, soit à des tierces personnes, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société, en observant les dispositions de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le Conseil peut également conférer tous mandats spéciaux, par procuration authentique ou sous signatures privées.

**Art. 11.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

### **Titre III. Assemblées générales**

**Art. 13.** L'assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

**Art. 14.** L'assemblée générale statutaire se réunit au siège de la société ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations, le premier lundi du mois de mai à 14.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée est reportée au premier jour ouvrable suivant.

Les assemblées générales, même l'assemblée annuelle, pourront se tenir en pays étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront souverainement appréciées par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration fixera les conditions requises pour prendre part aux assemblées générales.

**Art. 15.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

### **Titre IV. Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 17.** Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq pour cent à la formation ou à l'alimentation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent du capital nominal.

L'Assemblée Générale décide souverainement de l'affectation du solde.

Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale peut autoriser le Conseil d'Administration à payer les dividendes en toute autre monnaie que celle dans laquelle le bilan est dressé et à déterminer souverainement le taux de conversion du dividende dans la monnaie du paiement effectif.

Le conseil d'administration est autorisé à effectuer la distribution d'acomptes sur dividendes en observant les prescriptions légales alors en vigueur.

La société peut racheter ses propres titres moyennant ses réserves libres, en respectant les conditions prévues par la loi. Aussi longtemps que la société détient ces titres en portefeuille ils sont dépouillés de leur droit de vote et de leur droit aux dividendes.

### **Titre V. Dissolution, Liquidation**

**Art. 18.** La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'Assemblée Générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### *Disposition générale*

Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.

#### *Souscription et libération*

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- La société anonyme ADVISA S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 114.252, trois mille cent quatre-vingt-dix-huit actions . . . . .	3.198
2.- La société anonyme EDIFAC S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 72.257, deux actions . . . . .	2
Total: trois mille deux cents actions . . . . .	3.200

Toutes ces actions ont été immédiatement et entièrement libérées par versements en espèces, de sorte que la somme de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

*Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

*Evaluation des frais*

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

*Réunion en assemblée générale*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparantes représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoquées, déclarent se réunir à l'instant en Assemblée Générale Extraordinaire et prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

b) Monsieur Patrice Yande, employé privé, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

c) La société anonyme EDIFAC S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 72.257.

2) Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire:

La société anonyme TRUSTAUDIT S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 73.125.

3) Le premier mandat des administrateurs et du commissaire expirera à l'assemblée générale de 2011.

4) Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

5) Le siège social est fixé à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Lambert, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 31 juillet 2006, vol. 362, fol. 45, case 5. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 2 août 2006.

H. Beck.

(081844.3/201/185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

**PRINT & COM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 105.623.

L'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Démission de Monsieur Francis Ducoeur et de Madame Nadine Laurys de leurs postes d'Administrateurs de la société à partir de ce jour.

2. Nomination de Monsieur Georges Hardy, domicilié à l'avenue des Chèvrefeuilles, 38, B-4121 Neuville-En-Condroz et de Madame Audrey Graindorge, domiciliée à la rue de la Libération, 25, L-8031 Strassen comme nouveaux Administrateurs de la société à partir du 13 juillet prochain.

3. Démission de Monsieur Francis Ducoeur de son poste d'Administrateur-délégué de la société à partir de ce jour.

4. Nomination de Monsieur Jean-Bernard Bouchat, domicilié au 23, Availles-Limousinelaan, B-1932 Zaventem au poste d'Administrateur-délégué de la société à partir du 13 juillet prochain.

5. La société FISCOGES, S.à r.l., 128, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, est nommée Commissaire aux Comptes en remplacement de la société ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISES.

La durée des mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2011.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Signature / Signature / Signature

Scrutateur / Secrétaire / Président

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2006, réf. LSO-BT00187. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082618.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

**DORIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Share capital: EUR 20,000.-.**Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 112.723.

In the year two thousand and five, on the twenty-seventh day of December.  
Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

MSREF V LORENZO HOLDING, S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, in the process of registration of the Luxembourg Register of Commerce and Companies, whose corporate capital is set eighty thousand Euro (EUR 80,000.-),

hereby represented by Frédéric Lahaye, lawyer, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal;

PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A., a company incorporated under the laws of Italy, having its registered office at Via Negri 10, Milano, Italy,

hereby represented by Frédéric Lahaye, lawyer, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal.

(MSREF V LORENZO HOLDING, S.à r.l., and PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A. referred to as the «Shareholders»).

The said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholders have requested the undersigned notary to document that the Shareholders are the sole shareholders of the société à responsabilité limitée DORIA, S.à r.l., a company governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, in the process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, incorporated pursuant to a deed of undersigned notary on 1 December 2005, not yet published in the Mémorial C, the articles of association of which have not yet been amended since this date and whose corporate capital is set at twenty thousand Euro (EUR 20,000.-) (the «Company»).

The Shareholders, represented as above mentioned, have recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1. To increase the corporate capital by an amount of four hundred twenty-five thousand Euro (EUR 425,000.-) so as to raise it from its present amount of twenty thousand Euro (EUR 20,000.-) to four hundred forty-five thousand Euro (EUR 445,000.-).

2. To issue, against payment of a share premium in an aggregate amount of three million five hundred ninety-four thousand nine hundred twenty-five Euro and twenty-eight cent (EUR 3,594,925.28), seventeen thousand (17,000) new shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

3. To accept subscription for these new shares and to accept payment in full for such new shares by a contribution in cash.

4. To amend article 6 of the articles of incorporation, in order to reflect the above resolutions.

5. Miscellaneous.

Then, the Shareholders adopted the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders resolved to increase the corporate capital by an amount of four hundred twenty-five thousand Euro (EUR 425,000.-) so as to raise it from its present amount of twenty thousand Euro (EUR 20,000.-) to four hundred forty-five thousand Euro (EUR 445,000.-).

*Second resolution*

The Shareholders resolved to issue seventeen thousand (17,000) new shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

*Third resolution**Subscription - Payment*

1) Thereupon has appeared Frédéric Lahaye, prenamed, acting in his capacity as duly authorised attorney-in-fact of MSREF V LORENZO HOLDING, S.à r.l., prenamed, by virtue of the pre-mentioned proxy.

The appearing party declared to subscribe in the name and on behalf of MSREF V LORENZO HOLDING, S.à r.l., for eleven thousand fifty (11.050) new shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) with a share premium in an aggregate amount of two million three hundred thirty-six thousand seven hundred one Euro and forty-three cents (EUR 2,336,701.43) and to make payment for such new shares by a contribution in cash.

2) Thereupon has appeared Frédéric Lahaye, prenamed, acting in his capacity as duly authorised attorney-in-fact of PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A., prenamed, by virtue of the pre-mentioned proxy.

The appearing party declared to subscribe in the name and on behalf of PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A., five thousand nine hundred fifty (5,950) new shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) with a share premium in an aggregate amount of one million two hundred fifty-eight thousand two hundred twenty-three Euro and eighty-five cents (EUR 1,258,223.85) and to make payment for such new shares by a contribution in cash.

The amount of four million nineteen thousand nine hundred twenty-five Euro and twenty-eight cents (EUR 4,019,925.28) is thus as from now at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Thereupon, the Shareholders resolved to accept the said subscription and payment and to allot the seventeen thousand (17,000) new shares to the subscribing companies.

#### *Fourth resolution*

As a result of the above resolutions, the Shareholders resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation, which will from now on read as follows:

«**Art. 6.** The capital is set at four hundred forty-five thousand Euro (EUR 445,000.-) divided into seventeen thousand eight hundred (17,800) shares, with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.»

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at EUR 46,000.-.

The undersigned notary, who knows English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing person, who is known by the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt-sept décembre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

MSREF V LORENZO HOLDING, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit du Luxembourg, ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en cours d'enregistrement avec le Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, dont le capital social est fixé à quatre-vingts mille euros (EUR 80.000,-),

représentée aux fins des présentes par Frédéric Lahaye, avocat, demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé,

PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A., une société régie par le droit italien, ayant son siège social au Via Negri, 10, Milano, Italie,

représentée aux fins des présentes par Frédéric Lahaye, avocat, demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé,

(MSREF V LORENZO HOLDING, S.à r.l., et PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A. ci-dénommés les «Associés»).

Les prédites procurations resteront annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Les Associés de la Société ont requis le notaire instrumentant d'acter que les comparants sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée DORIA, S.à r.l., une société régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en cours d'enregistrement avec le Registre de Commerce et Sociétés, constituée suivant acte du notaire soussigné le 1<sup>er</sup> décembre 2005, non encore publié au Mémorial C, les statuts de laquelle n'ont pas été modifiés depuis la constitution et dont le capital social est fixé à vingt mille euros (EUR 20.000,-) (la «Société»),

Les Associés, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissent être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de quatre cent vingt-cinq mille euros (EUR 425.000,-) pour le porter de son montant actuel de vingt-mille euros (EUR 20.000,-) à quatre cent quarante-cinq mille euros (EUR 445.000,-).

2. Émission, contre paiement d'une prime d'émission d'un montant total de trois millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent vingt-cinq euros et vingt-huit centimes (EUR 3.594.925,28) de dix-sept mille (17.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3. Acceptation de la souscription de ces parts sociales nouvelles et acceptation de la libération intégrale de ces parts sociales nouvelles par apport en espèces.

4. Modification de l'article 6 des statuts, afin de refléter les résolutions ci-dessus.

5. Divers.

Les Associés ont alors adopté les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Associés ont décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de quatre cent vingt-cinq mille euros (EUR 425.000,-) pour le porter de son montant actuel de vingt-mille euros (EUR 20.000,-) à quatre cent quarante-cinq mille euros (EUR 445.000,-).

#### *Deuxième résolution*

Les Associés ont décidé d'émettre dix-sept mille (17.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

## Troisième résolution

## Souscription - Paiement

1) Ensuite Frédéric Lahaye précité, s'est présenté agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de MSREF V LORENZO HOLDING, S.à r.l., précitée, en vertu de la procuration prémentionnée.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de MSREF V LORENZO HOLDING, S.à r.l., onze mille cinquante (11.050) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant total de deux millions trois cent trente-six mille sept cent un euros et quarante-trois centimes (EUR 2.336.701,43) et libérer intégralement ces parts sociales nouvelles par un apport en espèces.

2- Ensuite Frédéric Lahaye, précité, s'est présenté agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A., précitée, en vertu de la procuration prémentionnée.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A., cinq mille neuf cent cinquante (5.950) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant total d'un million deux cent cinquante-huit mille deux cent vingt-trois euros et quatre-vingt-cinq centimes (EUR 1.258.223,85) et libérer intégralement ces parts sociales nouvelles par un apport en espèces.

Le montant de quatre millions dix-neuf mille neuf cent vingt-cinq euros et vingt-huit centimes euros (EUR 4.019.925,28) est à partir de maintenant à la disposition de la Société, la preuve ayant été apportée au notaire soussigné.

Ensuite, les Associés ont décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les dix-sept mille (17.000) parts sociales nouvelles aux sociétés souscrivant.

## Quatrième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'Associé unique a décidé de modifier l'alinéa premier de l'article 6 des statuts qui sera dorénavant rédigé comme suit:

«**Art. 6.** «Le capital social émis de la Société est fixé à quatre cent quarante-cinq mille euros (EUR 445.000,-) divisé en dix-sept mille huit cents (17.800) parts sociales chacune avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-)».

## Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de ce document sont estimés à 46.000,- EUR.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Lahaye, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, vol. 27CS, fol. 6, case 8. – Reçu 40.199,25 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

J. Elvinger.

(081904.3/211/161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

**DORIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000,-.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 112.723.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

J. Elvinger.

(081907.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

**SOLFICOM S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 107.821.

A dater du 31 juillet 2006, la FIDUCIAIRE FMV, S.à r.l. dénonce le siège social de la société suivante:  
SOLFICOM S.A. - R.C.S.L. N°: B 107.821.

M. Vansimpsen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01380. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081157.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

**LUCKYLUX S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 20-22, rue de Bonnevoie.  
R. C. Luxembourg B 81.650.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 31 mars 2006*

Suite à la démission de Monsieur Daniel Malisse, administrateur et administrateur-délégué, demeurant au 20-22, rue de Bonnevoie, Luxembourg, sont nommés jusqu'en 2007:

Administrateur-délégué Mademoiselle Eve Malisse, demeurant au 20-22, rue de Bonnevoie, Luxembourg. Elle terminera le mandat de Monsieur Daniel Malisse,

et nouveau administrateur Monsieur Marc Mayer, demeurant au 203, route d'Arlon, Luxembourg. Il terminera le mandat de M. Daniel Malisse.

Luxembourg, le 28 juillet 2006.

Pour avis sincère et conforme

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11260. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081101.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

**GELINS, Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 53.199.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg en date du 16 mars 2006*

*Huitième résolution: transfert du siège social*

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 65, avenue de la Gare au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg avec effet au 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11206. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081052.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

**BestWater HOLDING AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2133 Luxembourg, 50, rue Nicolas Martha.  
R. C. Luxembourg B 83.734.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11797, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2006.

Signature.

(084272.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

**GE REAL ESTATE CENTRAL EUROPEAN INVESTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 4.909.800,-.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 58.514.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 mars 1997 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 339 du 1<sup>er</sup> juillet 1997.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02064, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

GE REAL ESTATE CENTRAL EUROPEAN INVESTORS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

(082173.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

**MANNEQUIN'ART, A.s.b.l., Association sans but lucratif.**

Siège social: L-4760 Pétange, 112, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg F 1.551.

Suivant décision de l'Assemblée Générale du 12 juillet dernier, l'article 1<sup>er</sup> des statuts est modifié comme tel:

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'association est dénommée MANNEQUIN'ART, A.s.b.l.

Le siège social est sis 112, route de Luxembourg à L-4760 Pétange.

Il peut être transféré en tout autre endroit du pays ou à l'étranger conformément à la Loi par décision de l'assemblée générale, statuant dans les conditions prévues par l'article 23.

La durée de l'association est illimitée.

G. Nikels / A.C. Beudels / P. Karakatsanis

Administrateur / Présidente Conseil d'Administration / Membre

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11534. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081115.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

**ALTEX S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 32.957.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> juin 2006 au siège social*

Il a été décidé ce qui suit:

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 22 novembre 2005, l'Assemblée ratifie la nomination de Madame Brigitte Gathy, Avocat à la Cour, demeurant 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Didier Schönberger, administrateur démissionnaire.

Le mandat de Madame Brigitte Gathy arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2007.

Pour extrait certifié conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09704. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081122.4//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

**TEIDE RE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 86.800.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 16 juin 2006*

*Huitième résolution: Transfert du siège social*

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social du 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01084. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081073.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

**ADNAN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 17.192.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11694, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2006.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(084142.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

**OMNIUM AFRICAIN D'INVESTISSEMENTS (O.A.I.), Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 20.721.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2006 a reconduit pour un terme d'un an le mandat d'administrateur de Messieurs Luciano Dal Zotto, Guy Schosseler et Nico Becker, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2007.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux comptes de Madame Nathalie Thunus dont le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2007.

Pour extrait conforme

OMNIUM AFRICAIN D'INVESTISSEMENTS (O.A.I.)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01265. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081136.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

---

**SYCOMORE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 40.938.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la société tenue en date du 17 juillet 2006 à 10.00 heures au siège social de la société*

*Cinquième résolution*

L'Assemblée prend note de la démission de la société LuxFiduAudit, avec siège social à L-8319 Olm, 6, rue de l'Egalité et nomme en ses lieux et place la société L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 46.498, ayant son siège social à L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur. Son mandat prend effet ce jour et viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra en 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

L'Agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS11110. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081137.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

---

**IMAGINA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 232, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 99.803.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT02112, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(084383.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

---

**DEC CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 50.000,-.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 87.269.

—  
Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg concernant Monsieur Brian James Jennings, gérant de la société DEC CAPITAL, S.à r.l.:

Monsieur Brian James Jennings, né le 9 septembre 1960 à Cleveland (Ohio - Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 14712, Dalea Drive, Oklahoma City, OK 73142 (Oklahoma - Etats-Unis d'Amérique).

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2006, réf. LSO-BT00072. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082319.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

---

**OPLUX II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
**Share capital: EUR 37,000.**

Registered office: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 116.638.

In the year two thousand and six, on the second day of June.  
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of OPLUX II, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 116.638, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 28 April 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Company).

There appeared:

OPLUX I, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 116.547 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mr Bernard Beerens, Avocat à la Cour, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 31 May 2006,

which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of forty thousand Euro (EUR 40,000) in order to bring the share capital from its present amount of thirty-seven thousand Euro (EUR 37,000), represented by one thousand four hundred eighty (1,480) shares of the Company having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each, to seventy-seven thousand Euro (EUR 77,000), by way of the issue of one thousand six hundred (1,600) new shares of the Company, having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each.

2. Subscription for and payment of the share capital increase specified in item 1. above.

3. Subsequent amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 1.

4. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any lawyer or employee of LOYENS WINANDY and any employee of MAITLAND LUXEMBOURG S.A. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

5. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of forty thousand Euro (EUR 40,000) in order to bring the share capital from its present amount of thirty-seven thousand Euro (EUR 37,000), represented by one thousand four hundred eighty (1,480) shares of the Company having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each, to seventy-seven thousand Euro (EUR 77,000), by way of the issue of one thousand six hundred (1,600) new shares of the Company, having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

*Subscription - Payment*

The Sole Shareholder hereby declares that it subscribes for the one thousand six hundred (1,600) shares of the Company, having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each and fully pays up such shares by a contribution in cash in an aggregate amount of two hundred thousand Euro (200,000) which is evidenced to the notary by a certificate of blockage and which shall be allocated as follows:

(i) an amount of forty thousand Euro (EUR 40,000) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company, and

(ii) an amount of one hundred sixty thousand Euro (EUR 160,000) is to be allocated to the premium reserve of the Company.

The amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

The Sole Shareholder resolves to record that the shareholding in the Company is, further to the increase in capital, as follows:

OPLUX I, S.à r.l. ....	3,080 shares
Total .....	3,080 shares

#### *Third resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1. of the Articles so that it shall henceforth read as follows:

«5.1. The Company's corporate capital is fixed at seventy-seven thousand Euro (EUR 77,000) represented by three thousand eighty (3,080) shares in registered form with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.»

#### *Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, any lawyer or employee of LOYENS WINANDY and any employee of MAITLAND LUXEMBOURG S.A. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately six thousand Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le deux juin.

Par-devant M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de OPLUX II, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.638, constituée le 28 avril 2006 par acte de M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société).

A comparu OPLUX I, S.à r.l., une société à responsabilité de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.547 (l'Associé Unique),

ici représentée par Maître Bernard Beerens, Avocat à la Cour, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 31 mai 2006.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentaire, demeure annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quarante mille euros (EUR 40.000) afin de porter le capital social de son montant actuel de trente-sept mille euros (EUR 37.000) représenté par mille quatre cent quatre-vingt (1.480) parts sociales d'une valeur nominale vingt-cinq euros (EUR 25) chacune à soixante-dix-sept mille euros (EUR 77.000) par l'émission de mille six cents (1.600) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

2. Souscription à et paiement de l'augmentation de capital mentionnée sous le point 1<sup>er</sup>.

3. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter l'augmentation de capital spécifiée au point 1<sup>er</sup>.

4. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de LOYENS WINANDY et à tout employé de MAITLAND LUXEMBOURG S.A. de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société.

5. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter et augmente par les présentes le capital social de la Société d'un montant de quarante mille euros (EUR 40.000) afin de porter le capital social de son montant actuel de trente-sept mille euros (EUR 37.000) représenté par mille quatre cent quatre-vingt (1.480) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune à soixante-dix-sept mille euros (EUR 77.000) par l'émission de mille six cents (1.600) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et le paiement de l'augmentation de capital:

*Souscription - Paiement*

L'Associé Unique déclare souscrire les mille six cents (1.600) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune et de la payer par un apport en numéraire d'un montant total de deux cent mille euros (EUR 200.000) documenté au notaire par un certificat de blocage et qui sera affecté de la manière suivante:

- (i) un montant de quarante mille euros (EUR 40.000) sera affecté au compte capital nominal de la Société; et
- (ii) un montant de cent soixante mille euros (EUR 160.000) sera affecté à la réserve prime de la Société.

Le montant de l'augmentation de capital social est désormais à la libre disposition de la Société dont la preuve a été apportée au notaire soussigné.

L'Associé Unique décide d'enregistrer que les parts sociales, suite à l'augmentation de capital, sont détenues comme suit:

OPLUX I, S.à r.l. ....	3.080 parts sociales
Total .....	3.080 parts sociales

*Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des Statuts afin de refléter la résolution ci-dessus de sorte qu'il aura la teneur suivante:

«5.1. Le capital social est fixé à soixante-dix-sept mille euros (EUR 77.000) représenté par trois mille quatre-vingt (3.080) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

*Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y intégrer les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé quel qu'il soit de LOYENS WINANDY et à tout employé de MAITLAND LUXEMBOURG S.A. afin de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à six mille euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête de la même partie, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: B. Beerens, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, vol. 153S, fol. 89, case 10. – Reçu 2.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme à l'original, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2006.

J. Elvinger.

(081911.3/211/162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

**OPLUX II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 37.000.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 116.638.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

J. Elvinger.

(081912.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

**LUX DIRECT LINE SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3515 Dudelange, 80, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 92.057.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05217, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

*Pour la société*

Signature

(084158.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

89502

**VITTORIA TIMBER, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 46.748.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2006 a reconduit pour un terme d'un an le mandat d'administrateur de Madame Nathalie Thunus et de Messieurs Luciano Dal Zotto et Guy Schosseler, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2007.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux comptes de Monsieur Nico Becker, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2007.

Pour extrait conforme

VITTORIA TIMBER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01262. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081139.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

---

**WATERLELIE, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 31.496.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2006 a reconduit pour un terme d'un an le mandat d'administrateur de Messieurs Luciano Dal Zotto, Nico Becker et Guy Schosseler, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2007.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux comptes de Madame Nathalie Thunus, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2007.

Pour extrait conforme

WATERLELIE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01263. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081141.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

---

**SKIMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 31.527.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 7 juillet 2006*

L'Assemblée accepte la démission, avec effet immédiat, de Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

L'Assemblée nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Madame Edith Lieckens, administrateur de sociétés, demeurant 18, Guido Gezellelaan à B-2500 Lier; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de GO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. L'assemblée renouvelle également le mandat d'administrateur-délégué de Madame Edith Lieckens, administrateur de sociétés, demeurant 18, Guido Gezellelaan à B-2500 Lier. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04675. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082723.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

---

**QP LUXCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. TOMCO INVESTMENTS, S.à r.l.).**

**Share capital: EUR 12,500.**

Registered office: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 109.960.

In the year two thousand and six, on the thirteenth day of June.  
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

GC ENTREPRENEURS FUND IV, LP, a limited liability partnership organized under the laws of Delaware, having its registered office at 20 University Road, suite 450, Cambridge, MA 02138,

and

GENERAL CATALYST GROUP IV, LP, a limited liability partnership organized under the laws of Delaware, having its registered office at 20 University Road, suite 450, Cambridge, MA 02138;

both represented by Mr Julien Leclère, attorney-at-law, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given on June 12, 2006.

Such proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

- GC ENTREPRENEURS FUND IV, LP and GENERAL CATALYST GROUP IV, LP are the sole shareholders of TOMCO INVESTMENTS, S.à r.l., a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on July 26, 2005, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number N° 1352 on December 8, 2005 (the Company);

- the Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) divided into five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25) each.

Now, therefore, the appearing parties, acting through their proxyholder, have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders resolve to waive the convening notices, the shareholders of the Company having been duly convened and having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The shareholders resolve to change the Company's name into QP LUXCO, S.à r.l. and consequently resolve to amend article 1 of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

«**Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name of QP LUXCO, S.à r.l. (the Company), which will be governed by the law of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August 1915 on commercial companies, as amended (the Law) as well as by the present articles of association (the Articles).

There being no further business, the meeting is terminated.

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately 1,500.- EUR.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed. The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le treizième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

GC ENTREPRENEURS FUND IV, LP, a limited liability partnership organized under the laws of Delaware, having its registered office at 20 University Road, suite 450, Cambridge, MA 02138,

et

GENERAL CATALYST GROUP IV, LP, a limited liability partnership organized under the laws of Delaware, having its registered office at 20 University Road, suite 450, Cambridge, MA 02138,

toutes deux représentées par Maître Julien Leclère, Avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 12 juin 2006.

Lesquelles procurations, après avoir été signées *ne varietur* par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- GC ENTREPRENEURS FUND IV, LP and GENERAL CATALYST GROUP IV, LP sont les associés de TOMCO INVESTMENTS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1352 en date du 8 décembre 2005 (la Société);

- le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

Les parties comparantes, représentées par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de renoncer aux convocations à l'assemblée, les actionnaires de la Société ayant été dûment prévenus et ayant une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la Société en QP LUXCO, S.à r.l., et par conséquent de modifier l'article 1<sup>er</sup> des Statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination QP LUXCO, S.à r.l. (ci-après, la Société) qui sera régie par et par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée (la Loi) et par les présents Statuts».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de l'augmentation de capital à environ 1.500,- EUR.

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire des parties comparantes l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Leclere, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2006, vol. 28CS, fol. 82, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

J. Elvinger.

(081941.3/211/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

**QP LUXCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. TOMCO INVESTMENTS, S.à r.l.).  
Capital social: EUR 12.500.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 109.960.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

J. Elvinger.

(081942.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

**COAL AND OIL TRADE COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R. C. Luxembourg B 25.278.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02408, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(084240.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

89505

**LUXMOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 47.547.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la société tenue en date du 17 juillet 2006 à 10.00 heures au siège social de la société*

*Cinquième résolution*

L'Assemblée prend note de la démission de la société LuxFiduAudit, avec siège social à L-8319 Olm, 6, rue de l'Egalité et nomme en ses lieux et place la société L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 46.498, ayant son siège social à L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur. Son mandat prend effet ce jour et viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra en 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

L'Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS11092. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081143.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

---

**AXOR HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 71.506.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2006 a reconduit pour un terme d'un an le mandat d'administrateur de Messieurs Luciano Dal Zotto, Nico Becker et Guy Schosseler, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2007.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux comptes de Madame Nathalie Thunus, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2007.

Pour extrait conforme

AXOR HOLDING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01264. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081144.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

---

**CREATION FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 45.258.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2006*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Maurizio Borletti, administrateur de sociétés, demeurant 10, Hanover Street à Londres et de Monsieur Georges Krieger, avocat, demeurant 11, avenue Guillaume à L-2016 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., ayant son siège social 257, route d'Esch à L-1471 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur de la société. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 28 juin 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09557. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082721.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

---

**CAPTIVA 2 KQ HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 25, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 101.998.

*Extrait des résolutions de du Conseil de Gérance tenu le 26 juin 2006*

Les membres du conseil de gérance de CAPTIVA 2 KQ HOLDING, S.à r.l. («la société»), ont décidé ce qui suit, la résolution prenant effet au 29 juin 2006:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 25, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet au 29 juin 2006.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

A. Botfield

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10534. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081168.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

---

**CAPTIVA CAPITAL II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 25, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 110.391.

*Extrait des résolutions du Conseil de Gérance tenu le 26 juin 2006*

Les membres du conseil de gérance de CAPTIVA CAPITAL II, S.à r.l. («la société»), ont décidé ce qui suit, la résolution prenant effet au 29 juin 2006:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 25, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet au 29 juin 2006.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

A. Botfield

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10543. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081171.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

---

**UNM HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 733.392.660,-.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 70.038.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03214, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2006.

Pour la Société

Signature

Gérant

(084275.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

---

**VASCO INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.  
R. C. Luxembourg B 58.199.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02409, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(084242.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

---

89507

**SODEVIBOIS, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 29.972.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2006 a reconduit pour un terme d'un an le mandat d'administrateur de Madame Nathalie Thunus et de Messieurs Luciano Dal Zotto et Guy Schosseler, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2007.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux comptes de Monsieur Nico Becker, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2007.

Pour extrait conforme

SODEVIBOIS

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01257. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081148.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

**SOFICAM, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 29.301.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2006 a reconduit pour un terme d'un an le mandat d'administrateur de Messieurs Luciano Dal Zotto, Nico Becker et Guy Schosseler, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2007.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux comptes de Madame Nathalie Thunus, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2007.

Pour extrait conforme

SOFICAM

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01260. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081158.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

**ARC MINING & INVESTMENT, Société Anonyme.**

Siège social: L-4602 Differdange, 144, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 94.268.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 juin 2006*

Sixth resolution:

The General Meeting of Shareholders appoints with immediate effect Mr. Roy Corrans, residing at 8, Gemsbock Road, Robin Hills, Randburg 2194, South Africa, as a director of the Company until the General Meeting of the Shareholders resolving on the annual accounts of 2011. Mr Roy Corrans accepts.

Differdange, le 24 juillet 2006.

Pour extrait certifié conforme

G. de la Vallée Poussin / A. Poswick

Administrateur / Administrateur

Sixième Résolution:

L'assemblée générale des actionnaires nomme avec effet immédiat Mr Roy Corrans domicilié 8, Gemsbock Road, Robin Hills, Randburg 2194 Afrique du Sud, administrateur de la Société jusqu'à l'Assemblée Générale des actionnaires approuvant les comptes annuels de 2011. Mr Roy Corrans accepte.

23 août 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06964. – Reçu 164 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088770.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2006.

**SENTA INVESTMENT I, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-1882 Luxemburg, 5, rue Guillaume Kroll.

H. R. Luxemburg B 118.253.

## STATUTEN

Im Jahre zweitausendsechs, am dritten Tag des Monats August.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean-Joseph Wagner, mit dem Amtssitz in Sassenheim (Großherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

Herr Peter Lürßen, Geschäftsführer, geboren am 19. Dezember 1959 in Bremen (Deutschland), wohnhaft in 11A, Am Wasser, D-28759 Bremen;

hier vertreten durch:

Herrn Romain Hilger, Angestellter, mit beruflicher Anschrift in Luxemburg,

auf Grund einer privatschriftlichen Vollmacht, ausgestellt in Bremen (Deutschland), am 16. Juni 2006.

Dieselbe Vollmacht nach ne varietur Unterzeichnung durch den Vollmachtnehmer und den unterzeichneten Notar bleibt gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigelegt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Dieser Vollmachtnehmer, handelnd in seiner vorerwähnten Eigenschaft, hat den amtierenden Notar ersucht die Satzung einer von der vorerwähnten Partei zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

**Art. 1. Firma, Sitz, Geschäftsjahr**

- (1) Die Gesellschaft führt den Firmennamen: SENTA INVESTMENT I, S.à r.l.
- (2) Der Sitz der Gesellschaft ist Luxemburg-Stadt.
- (3) Der Gesellschaftssitz kann durch einfachen Beschluss der Gesellschafter an jeden anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.
- (4) Das Geschäftsjahr ist das Kalenderjahr.

**Art. 2. Zweck der Gesellschaft**

(1) Zweck der Gesellschaft ist Anteile in jeder Form und in jeder Art, in luxemburgischen oder ausländischen, kommerziellen, industriellen und Finanzgesellschaften und andere zu nehmen, Sicherheiten und Rechte durch Anteilsaufkäufe, Beiträge, Garantien, Unterzeichnungen, Optionen, Ankäufe, Tausch, Verhandlungen oder durch eine andere Art zu erwerben und des weiteren Patente und Marken anzukaufen, Lizenzen zu verteilen, beweglichen und unbeweglichen Besitz zu kaufen, diese zu verwalten und auszuführen. Die Gesellschaft kann Geld borgen, sogar durch Ausschreibung von Obligationen, oder für die Finanzierung ihres gesellschaftlichen Treibens sich auf andere Weise verschulden.

(2) Die Gesellschaft kann auch jede finanzielle Hilfe, Kredite, Vorschüsse oder Garantien zu Gunsten der Gesellschaften in denen sie ein direktes oder indirektes Interesse hat, unterstützen und gewähren.

(3) Die Gesellschaft kann des weiteren jede kommerzielle, industrielle, persönliche Güter, Immobilien oder finanzielle Transaktionen ausführen und alle Dienstleistungen im Großherzogtum Luxemburg oder im Ausland leisten, sowohl als auch jede Geschäfte tätigen welche der Erfüllung oder der Ausdehnung des Gesellschaftszwecks dienlich oder nützlich sind.

**Art. 3. Stammkapital, Stammeinlagen**

(1) Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) und ist eingeteilt in hundertfünfundzwanzig (125) Anteile von je einhundert Euro (100,- EUR).

(2) Jeder Anteil gibt Anrecht auf eine Stimme in der ordentlichen sowie außerordentlichen Generalversammlung und berechtigt zur proportionalen Beteiligung an den Nettoaktiva und am Gewinn der Gesellschaft.

(3) Die Gesellschaftsanteile sind voll eingezahlt.

**Art. 4. Geschäftsführung**

(1) Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer verwaltet die gegenüber von Drittpersonen die ausgedehntesten Befugnisse haben um im Namen der Gesellschaft in allen Fällen zu handeln und um sämtliche Akten und Geschäfte zu genehmigen soweit sie im Rahmen des Zweckes der Gesellschaft sind.

(2) Bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft sind die Geschäftsführer als Beauftragte nur für die Ausübung ihres Mandates verantwortlich. Die Geschäftsführer haften nicht persönlich für die Verpflichtungen die sie im Namen der Gesellschaft formrichtig eingegangen sind. Als bloße Bevollmächtigte haben sie nur die Verpflichtung ihr Mandat auszuüben.

(3) Für die Gesellschaft zeichnet in allen Fällen rechtsverbindlich der Geschäftsführer oder, wenn mehrere bestellt sind, zwei Geschäftsführer gemeinsam.

(4) Der (die) Geschäftsführer ist (sind) ermächtigt, Teilbefugnisse einem Bevollmächtigten zu übertragen.

(5) Rechtsgeschäfte und Maßnahmen, die über den gewöhnlichen Geschäftsbetrieb hinausgehen, bedürfen der vorherigen Zustimmung der Gesellschafterversammlung.

(6) Der (die) Geschäftsführer errichtet(en) Protokolle über die von dem (den) Gesellschafter(n) gefassten Beschlüsse und trägt sie in ein Spezialregister ein. Dazugehörige Dokumente werden beigegeben.

**Art. 5. Gesellschafterbeschlüsse**

(1) Außer durch einstimmigen Beschluss kann (können) der (die) Gesellschafter die Nationalität der Gesellschaft nicht ändern.

(2) Alle sonstigen Beschlüsse einschließlich solche, die ein Abänderung der Satzung oder eine Kapitalerhöhung oder Ermäßigung desselben betreffen, können nur durch eine Mehrheit von Gesellschaftern angenommen werden, die mindestens drei Viertel (3/4) des Stammkapitals besitzt.

(3) Falls es sich um eine Ein-Mann-GmbH handelt, sind die obengenannten Bestimmungen und Verfügungen nicht oder nur teilweise zu berücksichtigen.

Es genügt, dass der alleinige Anteilsinhaber den den Gesellschaftern zugeteilten Verpflichtungen nachkommt und dass seine Beschlüsse durch eine Niederschrift protokolliert werden oder schriftlich gefasst werden.

Des weiteren sind Verträge, die zwischen dem alleinigen Anteilsinhaber und der durch ihn vertretenen Gesellschaft geschlossen werden, durch eine Niederschrift zu protokollieren oder schriftlich festzuhalten.

#### **Art. 6. Gesellschafterversammlung**

(1) Die ordentliche Gesellschafterversammlung findet in den ersten sechs (6) Monaten des Geschäftsjahres statt. Die ordentliche Gesellschafterversammlung beschließt über folgende Angelegenheiten:

- a) Feststellung des Jahresabschluss,
- b) Verwendung des Bilanzgewinns,
- c) Entlastung der Geschäftsführung.

(2) Eine außerordentliche Gesellschafterversammlung hat die Geschäftsführung einzuberufen, wenn nach diesem Gesellschaftsvertrag eine Beschlussfassung der Gesellschafterversammlung erforderlich ist oder das Interesse der Gesellschaft die Einberufung erfordert. Ferner ist eine außerordentliche Gesellschafterversammlung einzuberufen, wenn der Gesellschafter dessen Geschäftsanteile mindestens fünfzig Prozent (50%) des Stammkapitals entsprechen, dies verlangt.

(3) Die Gesellschafterversammlung ist beschlussfähig, wenn Gesellschafter erschienen oder vertreten sind, deren Geschäftsanteile zusammen mehr als fünfzig Prozent (50%) des Stammkapitals entsprechen. Erweist sich eine Gesellschafterversammlung als nicht beschlussfähig, so ist eine gem. Abs. (1) einzuberufende neue Gesellschafterversammlung hinsichtlich der Gegenstände, die auf der Tagesordnung der beschlussunfähigen Gesellschafterversammlung standen, ohne Rücksicht auf die Zahl der vertretenen Stimmen beschlussfähig, wenn in der Einladung hierauf ausdrücklich hingewiesen wurde.

#### **Art. 7. Jahresabschluss**

(1) Der Jahresabschluss (Bilanz, Gewinn- und Verlustrechnung und Anhang) wird von der Geschäftsführung gemäss den gesetzlichen Bestimmungen aufgestellt. Für den Jahresabschluss sind im Rahmen der handelsrechtlichen Vorschriften und der Grundsätze ordnungsgemäßer Buchführung die Vorschriften über die steuerrechtliche Gewinnermittlung maßgebend.

(2) Jährlich ist wenigstens ein Zwanzigstel (1/20) des Reingewinns zur Bildung eines Reservefonds vorweggenommen. Diese letztere Verpflichtung erlischt, wenn der Reservefonds den zehnten Teil des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

(3) Die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung werden dem (den) Gesellschafter (n) innerhalb von fünf Monaten nach Geschäftsjahresende durch den (die) Geschäftsführer zur Genehmigung vorgelegt.

#### **Art. 8. Verfügung über Geschäftsanteile**

(1) Die Übereignung von Anteilen ist jederzeit statthaft. Gibt es mehrere Gesellschafter, so gelten für die Übereignung von Anteilen an Dritte die Bestimmungen der Artikel 189 und 190 des Gesetzes betreffend der Gesellschaften mit beschränkter Haftung vom 18. September 1933.

(2) Die Abtretung eines Geschäftsanteils oder eines Teiles eines Geschäftsanteils bedarf zu ihrer Wirksamkeit der Zustimmung der Gesellschafterversammlung mit einer Mehrheit von fünfundsiebzig Prozent (75%) aller Stimmen.

(3) Abs. (1) gilt entsprechend für sonstige Verfügungen über einen Geschäftsanteil, einen Teil davon oder von Rechten aus einer Beteiligung, insbesondere für die Verpfändung, die Bestellung eines Nießbrauchs, die Vereinbarung einer Unterbeteiligung und die Begründung eines Treuhandverhältnisses.

#### **Art. 9. Dauer der Gesellschaft**

Die Gesellschaft ist auf unbestimmte Dauer errichtet.

#### **Art. 10. Auflösung**

(1) Im Falle der Auflösung der Gesellschaft erfolgt die Liquidation durch die Gesellschafter bzw. Geschäftsführer, sofern die Gesellschafterversammlung keine anderen Liquidator bestimmt. Der Liquidationserlös ist entsprechend dem Verhältnis der Geschäftsanteile an die Gesellschafter zu verteilen.

(2) Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit des Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf. Gläubiger, Berechtigte und Erben des verstorbenen Gesellschafters können nie einen Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsschriftstücken stellen. Zur Ausübung ihrer Rechte müssen sie sich an die, in der letzten Bilanz aufgeführten Werte, halten.

#### **Art. 11. Verdeckte Gewinnausschüttung**

(1) Die Geschäftsführung ist nicht befugt, außerhalb eines von der Gesellschafterversammlung ordnungsgemäß gefassten Gewinnverteilungsbeschlusses den Gesellschaftern oder ihnen nahestehenden Personen oder Gesellschaftern Vorteile irgendwelcher Art vertragsgemäß oder durch einseitige Handlungen zuzuwenden.

(2) Die Gesellschafter, die Zuwendungen nach Absatz (1) erhalten haben oder die den Zuwendungsempfängern nahe stehen, sind zur Rückgabe bzw. zum Wertersatz verpflichtet.

#### **Art. 12. Schlussbestimmungen**

(1) Für die Fälle, die in der Satzung nicht vorgesehen sind, sind die Bestimmungen des Gesetzes betreffend die Gesellschaften mit beschränkter Haftung sowie das Gesetz vom 28. Dezember 1992 anwendbar.

(2) Nebenabreden sind nicht getroffen. Alle das Gesellschaftsverhältnis betreffenden Vereinbarungen zwischen Gesellschaftern oder zwischen Gesellschaft und Gesellschaftern bedürfen zu ihrer Wirksamkeit der Schriftform, soweit nicht kraft Gesetzes notarielle Beurkundung vorgeschrieben ist. Dies gilt auch für einen Verzicht auf das Schriftformerfordernis.

(3) Sollte eine Bestimmung dieses Vertrages ganz oder teilweise unwirksam sein oder werden oder sollte sich in diesem Vertrag eine Lücke herausstellen, so wird hierdurch die Wirksamkeit des Vertrages im übrigen nicht berührt. Die Gesellschafter verpflichten sich, unverzüglich nach Entdeckung des Mangels den Gesellschaftsvertrag dahin abzuändern, dass anstelle der unwirksamen Bestimmung bzw. zur Ausfüllung der Lücke eine angemessene Regelung tritt, die soweit nur rechtlich möglich, dem am nächsten kommt, was die Gesellschafter nach dem Sinn und Zweck des Vertrages gewollt haben oder hätten, sofern sie den Punkt bedacht hätten.

#### *Übergangsbestimmung*

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tag und endet am 31. Dezember 2006.

#### *Zeichnung und Einzahlung*

Alle einhundertfünfundzwanzig (125) Anteile wurden gezeichnet von dem alleinigen Gesellschafter, Herrn Peter Lürssen, vorgenannt.

Dieselben Anteile wurden vom vorerwähnten Gesellschafter voll in bar eingezahlt, so dass die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) der Gesellschaft ab heute zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar ausdrücklich bestätigt wurde.

#### *Feststellung*

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften vom 18. September 1933 erfüllt sind.

#### *Kosten*

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen betragen schätzungsweise zweitausend Euro.

#### *Ausserordentliche Gesellschafterversammlung*

Sodann fasst der alleinige Gesellschafter folgende Beschlüsse:

#### *Erster Beschluss*

Die Zahl der Geschäftsführer wird auf drei (3) festgelegt.

Zu Geschäftsführern, mit den ihnen in Artikel vier (4) zuerteilten Befugnissen, werden auf unbegrenzte Zeit ernannt:

- a) Herrn Joachim Friedrich, Geschäftsführer, geboren am 29. April 1961 in Harbel/Monrovia, wohnhaft in Weserstrasse 94, D-28759 Bremen (Deutschland);
- b) Herrn Frank-Matthias Przygodda, Geschäftsführer, geboren am 28. Februar 1968 in Bochum (Deutschland), wohnhaft beruflich in 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxemburg;
- c) Herrn Peter Lürssen, Geschäftsführer, geboren am 19. Dezember 1959 in Bremen (Deutschland), wohnhaft in 11A, Am Wasser, D-28759 Bremen.

#### *Zweiter Beschluss*

Die Anschrift der Gesellschaft lautet: 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxemburg.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an den Vollmachtnehmer der erschienenen Partei, hat derselbe mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: R. Hilger, J.-J. Wagner.

Einregistriert zu Esch-sur-Alzette, am 8. August 2006, Band 905, Blatt 81, Feld 9. – Erhalten 125 Euro.

*Der Einnehmer (gezeichnet): Ries.*

Für gleichlautende Ausfertigung, erteil zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Beles, den 9. August 2006.

J.-J. Wagner.

(084083.3/239/169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

### **ANTAR INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 81.297.

Constituée par acte passé par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg en date du 15 mars 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 920 du 25 octobre 2001.

Suite à la nomination de trois nouveaux administrateurs lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2006 et étant donné que les mandats des anciens administrateurs nommés ci-dessous prennent fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de cette année, les sociétés COSTALIN Ltd. et BOULDER TRADE Ltd., toutes les deux avec siège social à Wickam's Cay, Road Town, Tortola, BVI, sont à rayer comme administrateurs de ANTAR INVEST S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ANTAR INVEST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00963. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(082594.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

**VIOOLTJE INVESTERING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 31.153.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2006 a reconduit pour un terme d'un an le mandat d'administrateur de Madame Nathalie Thunus et de Messieurs Luciano Dal Zotto et Guy Schosseler, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2007.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux comptes de Monsieur Nico Becker, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2007.

Pour extrait conforme  
VIOOLTJE INVESTERING  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01261. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081160.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2006.

---

**SE GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1512 Luxembourg, 6, rue Federspiel.  
R. C. Luxembourg B 117.010.

1. En vertu de l'autorisation accordée par l'assemblée générale des actionnaires du 13 juin 2006, le Conseil d'Administration nomme, M. Samuli Vuorenhela domicilié au 8, rue Tockert à L-2620 Luxembourg, administrateur-délégué chargé de la gestion journalière de la société. M. Vuorenhela pourra engager la société dans le cadre de la gestion journalière par sa seule signature, sans limitation de montant. Son titre sera C.E.O Chief Executive Officer.

2. La société sera engagée en toutes circonstances par la signature de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué M. Vuorenhela. M. Rauno Leijola domicilié 6, rue Federspiel à L-1512 Luxembourg est nommé Président du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour la société  
FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2006, réf. LSO-BT00160. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082301.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

---

**BELLE LIGNE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2560 Luxembourg, 62, rue de Strassbourg.  
R. C. Luxembourg B 69.344.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01115, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PHYSIOMINS  
Signature

(084821.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2006.

---

**BELLE LIGNE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2560 Luxembourg, 62, rue de Strassbourg.  
R. C. Luxembourg B 69.344.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01112, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PHYSIOMINS  
Signature

(084822.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2006.

---

**MOULINAGE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 100.000,-.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 85.068.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 29 mai 2006*

Les Associés acceptent la démission de Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de sa fonction de Gérant de la société, et ce avec effet immédiat.

Les Associés élisent en remplacement du gérant démissionnaire pour une durée indéterminée LUX KONZERN, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 mai 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09521. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082381.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

**TACHE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 87.621.

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social en date du 26 juin 2006 de la société TACHE INVESTMENTS S.A. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

Election du nouveau Commissaire aux Comptes à partir du 26 juin 2006 pour une durée indéterminée:

FINPART S.A., avec siège social au 7A, Am Brill, L-3961 Ehlinge sur Mess, Luxembourg.

Démission du Commissaire aux Comptes suivant à partir du 26 juin 2006:

M. Joseph Taché.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TACHE INVESTMENTS S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11537. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082326.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

**ODYFINANCE S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 115.144.

In the year two thousand and six, on the 10th day of the month of July.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, was held an extraordinary general meeting of the shareholders of ODYFINANCE S.A. (the «Company»), a société anonyme having its registered office in 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, incorporated by deed of the prenamed notary on 27th February 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1089 of 3 June 2006.

The meeting was presided over by Mrs Sophie Laguesse, attorney-at-law, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Mrs Rachel Uhl, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders represented together with the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the proxyholders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary.

This list as well as the proxies will be annexed to the present deed to be filed together with the registration authorities.

II. It appears from the attendance list that out of the one hundred thousand (100,000) shares in issue in the Company, all such one hundred thousand (100,000) shares of the Company are duly represented at the present general meeting so that the entire issued share capital and all shareholders of the Company are represented at the present meeting.

III. The shareholders confirming to have full knowledge of the agenda and considering being duly and validly convened thus waiving any right to receive a prior notice, the meeting is consequently regularly constituted and may validly deliberate on the agenda set out hereafter:

*Agenda:*

Increase of the issued share capital of the Company from one million Euros (EUR 1,000,000.-) represented by one hundred thousand (100,000) shares to one million one hundred ninety eight thousand seven hundred and fifty Euros (EUR 1,198,750.-) by the issue of nineteen thousand eight hundred and seventy five (19,875) shares of a nominal value of ten Euros (EUR 10.-) each with an aggregate share premium of one hundred six thousand Euros (EUR 106,000.-). Subscription and payment of the new shares;

Consequential amendment of article 5.2 of the articles of incorporation.

After the foregoing has been approved the meeting unanimously took the following resolution:

*Sole resolution*

The meeting unanimously resolved to increase the issued share capital of the Company from one million Euros (EUR 1,000,000.-) to one million one hundred ninety eight thousand seven hundred and fifty Euros (EUR 1,198,750.-) by the issue of nineteen thousand eight hundred and seventy five (19,875) new shares of a nominal value of ten Euros (EUR 10.-) each, at a total issue price of three hundred four thousand seven hundred and fifty Euros (EUR 304,750.-), out of which one hundred ninety eight thousand seven hundred and fifty Euros (EUR 198,750.-) are to be allocated to the capital account and one hundred six thousand Euros (EUR 106,000.-) are to be allocated to the share premium account.

Such increase of share capital has been subscribed by the shareholders of the Company in the proportions of their current holdings against a contribution in cash as set out hereafter:

Name of subscriber	Number of shares subscribed	Cash Contributions	Capital
1. ALTAMIR & CIE. ....	1,590	24,380.-	15,900.-
2. APAX FRANCE VI. ....	14,310	219,420.-	143,100.-
3. AMBOISE INVESTISSEMENT .....	3,975	60,950.-	39,750.-
Total .....	19,875	304,750.-	198,750.-

Evidence of such contributions in cash was given to the undersigned notary.

The share premium account is available for distribution by the shareholders. By unanimous decisions, the shareholders decide to allocate from the share premium account the amount of nineteen thousand eight hundred and seventy five Euros (EUR 19,875.-) to the legal reserve account.

In consequence of the above, the meeting resolved to amend article 5.2 of the articles of incorporation, so as to read as follows:

«5.2 The issued capital of the company is set at one million one hundred ninety eight thousand seven hundred and fifty Euros (EUR 1,198,750.-) divided into one hundred nineteen thousand eight hundred and seventy five (119,875) shares with a nominal value of ten (EUR 10.-) Euros per share.»

There being nothing further on the agenda the meeting was thereupon closed.

*Expenses*

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of share capital are estimated at four thousand Euros.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le dixième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ODYFINANCE S.A. (la «Société»), une société anonyme ayant son siège social au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 27 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1089 du 3 juin 2006.

L'assemblée est présidée par Maître Sophie Laguesse, Avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, demeurant à Luxembourg.

La présidente a désigné comme secrétaire et l'assemblée a désigné comme scrutatrice Madame Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires, la présidente, le secrétaire, la scrutatrice et le notaire instrumentant. Cette liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à l'enregistrement.

II. Il résulte de ladite liste de présence que sur les cent mille (100.000) actions émises de la Société, toutes les cent mille (100.000) actions de la Société sont représentées à la présente assemblée générale de sorte que l'entièreté du capital social et tous les actionnaires sont représentés à la présente assemblée.

III. Les actionnaires confirmant qu'ils s'estiment valablement convoqués et ayant pris connaissance de l'ordre du jour, ayant ainsi renoncé à toute convocation préalable, l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Augmentation du capital social émis de la Société pour le porter de un million d'euros (EUR 1.000.000,-), représenté par cent mille (100.000) actions, à un million cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent cinquante euros (EUR 1.198.750) par l'émission de dix neuf mille huit cent soixante-quinze (19.875) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10) chacune, avec une prime d'émission totale de cent six mille euros (EUR 106.000,-). Souscription et libération des actions nouvelles;

Modification subséquente de l'article 5.2 des statuts.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société pour le porter de un million d'euros (EUR 1.000.000,-) à un million cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent cinquante euros (EUR 1.198.750,-) par l'émission de dix-neuf mille huit cent soixante-quinze (19.875) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, pour un prix d'émission total de trois cent quatre mille sept cent cinquante euros (EUR 304.750,-), dont cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent cinquante euros (EUR 198.750,-) seront alloués au compte capital et cent six mille euros (EUR 106.000,-) seront alloués au compte prime d'émission.

Cette augmentation du capital social a été souscrite par les actionnaires de la Société dans les proportions de leur participation actuelle contre un apport en nature telle que décrite ci-dessous:

Nom du souscripteur	Nombre d'actions souscrites	Apports en espèces	Capital
1. ALTAMIR & CIE . . . . .	1.590	24.380,-	15.900,-
2. APAX FRANCE VI . . . . .	14.310	219.420,-	143.100,-
3. AMBOISE INVESTISSEMENT . . . . .	3.975	60.950,-	39.750,-
Total . . . . .	19.875	304.750,-	198.750,-

Preuve de ces apports en espèces a été donnée au notaire instrumentant.

Le compte prime d'émission est disponible pour distribution par les actionnaires. Les actionnaires ont décidé à l'unanimité d'allouer à partir du compte prime d'émission le montant de dix-neuf mille huit cent soixante-quinze euros (EUR 19.875,-) au compte réserve légale.

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée a décidé de modifier l'article 5.2 des statuts afin qu'il ait la teneur suivante:

«5.2 Le capital émis de la société est fixé à un million cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent cinquante euros (EUR 1.198.750,-) représenté par cent dix-neuf mille huit cent soixante-quinze (119.875) actions d'une valeur nominale de dix (EUR 10,-) euros chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Dépenses*

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société à la suite de son augmentation de capital sont estimés approximativement à quatre mille euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec le notaire instrumentant la présente minute.

Signé: S. Laguesse, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, vol. 154S, fol. 57, case 6. – Reçu 3.047,50 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2006.

J. Elvinger.

(086833.3/211/135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2006.

**ODYFINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 115.144.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2006.

J. Elvinger

Notaire

(086834.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2006.

**HEALTH CARE INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 41.845.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la société tenue le 3 août 2006 à 10.00 heures au siège social*

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale prend note de la démission de ses administrateurs C.E.O., EXECUTIVE MANAGEMENT, S.à r.l. et HERMESINDE MANAGEMENT, S.à r.l. et nomme en ses lieu et place:

- Didier Mc Gaw, Avocat à la Cour, né le 2 septembre 1962 à Curepipe, Ile Maurice, demeurant au 95, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg;
- André Lutgen, Avocat à la Cour, né le 3 mars 1948 à Luxembourg, demeurant au 47, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg;
- Stéphane Lataste, Avocat à la Cour, né le 14 janvier 1965 à Laval, France, demeurant au 39, rue de Crécy, L-1364 Luxembourg.

Leur mandat prend effet ce jour et viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra en 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*L'Agent domiciliataire*

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01782. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082695.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

---

**HEALTH CARE INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 41.845.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01781, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

*Pour la société*

Signature

(082686.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

---

**MITCO GERMANY HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.  
R. C. Luxembourg B 118.297.

—  
STATUTS

L'an deux mille six, le six juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

- La société CLARENCE INVESTMENTS LLC, ayant son siège social à WY-82001 Cheyenne, 1605 Pebrical Avenue (États-Unis d'Amérique), inscrite sous le numéro CID.2003-00454418,

ici dûment représentée par Monsieur Christian Bühlmann, expert comptable, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Lequel mandataire, agissant comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée:

**Titre I<sup>er</sup>.- Objet - Raison sociale - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat ou de toute autre manière, aussi bien que le transfert par vente, échange ou autrement de titres de toutes sortes, l'emprunt, l'avance de fonds sur prêts ainsi que la gestion et le développement de ses participations.

La société pourra participer à la création et au développement de toute société ou entreprise et pourra leur accorder toute assistance. D'une manière générale, elle pourra prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et exécuter toutes opérations qu'elle jugera utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet, sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société prend la dénomination de MITCO GERMANY HOLDINGS, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

La société peut ouvrir des succursales dans d'autres pays.

Le siège pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

### **Titre II.- Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées en espèces.

Les parts sociales ont été souscrites par l'associée unique, le société CLARENCE INVESTMENTS LLC, ayant son siège social à WY-82001 Cheyenne, 1605 Pebrical Avenue (Etats-Unis d'Amérique).

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la société.

**Art. 9.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

### **Titre III.- Administration et gérance**

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 12.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives, ayant pour objet une modification aux statuts, doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 13.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

**Art. 14.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 15.** Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intermédiaire.

**Art. 16.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre.

### **Titre IV.- Dissolution - Liquidation**

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

### **Titre V.- Dispositions générales**

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2006.

*Libération des parts sociales*

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Décisions de l'associée unique*

Immédiatement après la constitution de la société, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Monsieur Christian Bühlmann, expert comptable, né à Etterbeek (Belgique), le 1<sup>er</sup> mai 1971, demeurant professionnellement L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, est nommé gérant de la société et est investi des pouvoirs les plus étendus pour engager la société.
- 2.- Le siège de la société est établi à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille euros.

*Constatation*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête du même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

**Suit la version anglaise du texte qui précède:**

In the year two thousand and six, on the sixth of June.

Before Me Jean Seckler, notary residing in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

Appeared:

- The company CLARENCE INVESTMENTS LLC, having its registered office in WY-82001 Cheyenne, 1605 Pebrical Avenue (United States of America), inscribed under the number CID.2003-00454418, here duly represented by Mr Christian Bühlmann, chartered accountant, residing professionally at L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

This mandatory, acting as said before, requested the undersigned notary to draw up the Constitutive Deed of a limited liability company («société à responsabilité limitée») as follows:

**Chapter I.- Purpose - Name - Duration**

**Art. 1.** A corporation is established between the actual share owner and all those who may become owners in the future, in the form of a private limited company (société à responsabilité limitée), which will be ruled by the concerning laws and the present articles of incorporation.

**Art. 2.** The purposes for which the company is founded is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, the incorporation, or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or otherwise, to grant loans to or to borrow loans from said companies, as well as the conduct and management of said companies. The company may participate in the development of any such enterprises and may render them every assistance.

In general, it may take any measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes without subjecting itself to the law of July 31, 1929 governing holding companies.

**Art. 3.** The corporation is established for an unlimited duration.

**Art. 4.** The corporation shall take the name of MITCO GERMANY HOLDINGS, S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office shall be at Luxembourg.

The corporation may open branches in other countries.

It may, by a simple decision of the associates, be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg.

**Chapter II.- Corporate capital - Shares**

**Art. 6.** The company's capital is set at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR), represented by five hundred (500) shares of a par value of twenty-five Euro (25.- EUR) each, all entirely subscribed and fully paid up in cash.

The shares have been subscribed by the sole shareholder, the company CLARENCE INVESTMENTS LLC, having its registered office in WY-82001 Cheyenne, 1605 Pebrical Avenue (United States of America).

**Art. 7.** The shares shall be freely transferable between associates.

They can only be transferred inter vivos or upon death to non-associates. with the unanimous approval of all the associates. In this case the remaining associates have a pre-emption right. They must use this pre-emption right within thirty days from the date of refusal to transfer the shares to a non-associate person. In case of use of this pre-emption right the value of the shares shall be determined pursuant to par. 6 and 7 of article 189 of the Company law.

**Art. 8.** Death, state of minority declared by the court, bankruptcy or insolvency of an associate do not affect the corporation.

**Art. 9.** Creditors, beneficiaries or heirs shall not be allowed for whatever reason to place the assets and documents of the corporation under seal, nor to interfere with its management; in order to exercise their rights they will refer to the values established by the last balance-sheet and inventory of the corporation.

### Chapter III.- Management

**Art. 10.** The corporation shall be managed by one or several managers, who need not be shareholders, nominated and subject to removal at any moment by the general meeting which determines their powers and compensations.

**Art. 11.** Each associate, without consideration to the number of shares he holds, may participate to the collective decisions; each associate has as many votes as shares. Any associate may be represented at general meetings by a special proxy holder.

**Art. 12.** Collective resolutions shall be taken only if adopted by associates representing more than half of the corporate capital.

Collective resolutions amending the articles of incorporation must be approved by the votes representing three-quarters (3/4) of the corporate capital.

**Art. 13.** In case that the corporation consists of only one share owner, the powers assigned to the general meeting are exercised by the sole shareholder.

**Art. 14.** The managers in said capacity do not engage their personal liability concerning by the obligation they take regularly in the name of the corporation; as pure proxies they are only liable for the execution of their mandate.

**Art. 15.** Part of the available profit may be assigned as a premium in favour of the managers by a decision of the share owners.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.

**Art. 16.** The fiscal year shall begin on the 1st of January and terminate on the 31st of December.

### Chapter IV.- Dissolution - Liquidation

**Art. 17.** In case of dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may not be shareholders and shall be nominated by the associates who shall determine their powers and compensations.

### Chapter V.- General stipulations

**Art. 18.** All issues, not referred to in these articles, shall be governed by the concerning legal regulations.

#### *Special dispositions*

The first fiscal year shall begin on the date of the incorporation and terminate on December 31, 2006.

#### *Payment of the shares*

All the shares have been totally paid up so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) is from this day on at the free disposal of the corporation and proof thereof has been given to the undersigned notary, who expressly attests thereto.

#### *Decisions of the sole share owner*

Immediately after the incorporation of the company, the above named share owners took the following resolutions:

1.- Mr Christian Bühlmann, chartered accountant, born at Etterbeek (Belgium), on the 1st of May 1971, residing professionally at L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, is named manager of the company and he vested with the broadest powers to commit the company.

2.- The registered office is established at L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

#### *Costs*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at one thousand Euro.

#### *Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the mandatory, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same mandatory and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory, known to the notary by its surname, Christian name, civil status and residence, the mandatory signed together with Us, the notary, the present original deed.

Signé: Ch. Bühlmann, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 16 juin 2006, vol. 536, fol. 93, case 7. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): Hirtt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 août 2006.

J. Seckler.

(084908.3/231/194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2006.

**TACHE FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 88.066.

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social en date du 26 juin 2006 de la société TACHE INVESTMENTS S.A. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

Election du nouveau Commissaire aux Comptes à partir du 26 juin 2006 pour une durée indéterminée:

FINPART S.A., avec siège social au 7A, Am Brill, L-3961 Ehlange sur Mess, Luxembourg.

Démission du Commissaire aux Comptes suivant à partir du 26 juin 2006: M. Joseph Taché.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TACHE FINANCE S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11537. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082328.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

**PFCME HOLDING S.A., PRIVATE FINANCE CAPITAL MARKET & EQUITIES HOLDING S.A.,  
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 70.840.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 28 avril 2006*

1. Messieurs Serge Krancenblum et Alain Renard ne se représentent pas aux suffrages;

2. Le nombre d'Administrateurs est réduit de 4 à 3;

3. La société MADAS, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, est nommée nouvel Administrateur pour une période statutaire de six ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012;

4. Les mandats d'Administrateur de:

- la société MILLENIUM GLOBAL ASSETS LTD, 35-37, New Street, St Helier, JE2 3RA Jersey, Channel Islands,

- la société LOUV, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,

sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012;

5. Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme avec siège social au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, est reconduit pour nouvelle période statutaire de six ans, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Fait à Luxembourg, le 28 avril 2006.

Certifié sincère et conforme

PRIVATE FINANCE CAPITAL MARKET & EQUITIES HOLDING S.A. en abrégé «PFCME HOLDING S.A.»

LOUV, S.à r.l. / MADAS, S.à r.l.

Director / Director

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06020. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082345.3//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

**SAFIPA S.A., SOCIETE ANONYME DE FINANCEMENT ET DE PARTICIPATION, Société Anonyme.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R. C. Luxembourg B 52.368.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2005, réf. LSO-BI01512, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(084245.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2006.

**ARTPLEASURE LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
R. C. Luxembourg B 78.597.

Il résulte de la résolution des associés, en date du 25 juillet 2006, prise conformément à l'article 193 de la loi modifiée du 10 août 1915, la décision suivante:

Démission de Monsieur Charles Voitey, gérant de la société, demeurant 38, rue Gustave Flaubert à F-94800 Villejuif.

Nomination en remplacement de Monsieur Philippe Moreno, administrateur de sociétés, demeurant 8, Am Becheler à L-7213 Bereldange, en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée, avec pouvoir d'engager valablement la société par sa seule signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2006.

*Pour la société*

WEBER ET BONTEMPS, S.à r.l.

*Experts comptables et fiscaux, Réviseurs d'entreprises*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01555. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(082596.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

**AGENCE DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE FINANCIERE (ATTF) LUXEMBOURG,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 72.054.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 juin 2006*

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 7 juin 2006 que:

- Madame Ariette Conzemius, MAE, Relations Economiques Internationales, demeurant professionnellement au 6, rue de l'Athénée, L-1144 Luxembourg, cooptée comme administrateur en date du 22 décembre 2005, a été confirmée comme administrateur de la société en remplacement de Marc Thill, Directeur des Relations Economiques Internationales, demeurant à L-7307 Steinsel, démissionnaire;

- Monsieur Marc Bichler, MAE, Coopération au Développement, demeurant professionnellement au 6, rue de la Congrégation, L-1352 Luxembourg, coopté comme administrateur en date du 22 décembre 2005, a été confirmé comme administrateur de la société en remplacement de Jean Feyder, Directeur de la Coopération au Développement, demeurant à L-7335 Heisdorf, démissionnaire;

- Monsieur Jean-Jacques Rommes, PROFIL, demeurant professionnellement au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, coopté comme administrateur en date du 22 décembre 2005, a été confirmé comme administrateur de la société en remplacement de Lucien Thiel, Directeur, demeurant à L-1227 Luxembourg, démissionnaire;

- Madame Anouk Agnes, Ministère des Finances, demeurant professionnellement au 3, rue de la Congrégation, L-1352 Luxembourg, coopté comme administrateur en date du 22 décembre 2005, a été confirmée comme administrateur de la société.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statutaire de l'année 2011.

- Le mandat de commissaire de Monsieur Pierre Krier a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'année 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01483. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(082703.3//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.